Carnet de territoire du Pays Grande Sologne

ÉVOLUTION DES BOURGS AU XIX^E SIÈCLE

(Évolution urbaine et typologies)



Sommaire

Introduction	005	
Frise historique	007	
Évolutions des bourg XIX°-XX° siècles	011	
3	012	Chaon
	014	Chaumont-sur-Tharonne
		Courmemin
		Dhuizon
		La-Ferté-Beauharnais
		La-Ferté-Imbault
		La-Marolle-en-Sologne
		Lamotte-Beuvron Loreux
		Marcilly-en-Gault
		Millançay
		Montrieux-en-Sologne
		Neung-sur-Beuvron
		Nouan-le-Fuzelier
	040	Orçay
	042	Pierrefite-sur-Sauldre
		Saint-Viâtre
		Salbris
		Selles-Saint-Denis
		Souesmes
		Souvigny-en-Sologne
		Theillay Veilleins
		Vernou-en-Sologne
		Villeherviers
		Villeny
		Vouzon
	066	Yvoy-le-Marron
Typologies urbaines	068	
r shorodies at natices		Les bourgs carrefours
		Les bourgs rues
		Les bourgs " oppidum "
		Les bourgs " hameaux "
Typologies architecturales courantes des bourgs	noo	-
Typotogies architecturates couraittes des nour ys		Le bâti de bourg à étage
		Locatures et logements ouvriers
		Les villas
		La ferme
		Le pavillon - loi Loucheur
		•
Composantes et caractéristiques du bâti	128	
		La brique
		La modénature
		Les baies et lucarnes
		La symétrie et le rythme
		L'implantation sur la parcelle
		Les annexes
		Les extensions
	148	Les clôtures et portails
Glossaire	152	
Annexes En savoir plus (adresses)	160	
- , ,		En savoir plus (adresses)
		Bibliographie

Introduction

Le pays grande Sologne

L'histoire de la Sologne se compose de périodes fastes mais aussi d'une longue période de misère et d'abandon qui aura fait couler beaucoup d'encre. En effet, si la Sologne bénéficie des bonnes grâces de la cour jusqu'à la Renaissance, elle tombe dans un état de pauvreté et d'insalubrité particulièrement important jusqu'à la fin du xixº - début xxº siècle, où une nouvelle période de croissance s'amorce grâce aux initiatives de l'État et de grands propriétaires. C'est à cette époque que la Sologne s'est construite, à cette époque que ses bourgs ont pris la forme que l'on peut apprécier aujourd'hui. Et c'est aussi à cette époque que les villages du Pays de Grande Sologne se sont transformés en grands chantiers de construction afin de loger dans de meilleures conditions une population en pleine expansion. Remanier les coeurs de village, étendre les bourgs, créer de nouvelles voies ont été une des tâches majeures des élus de cette époque. Tous ces travaux ont été menés avec des ambitions, des outils et des enjeux très variables selon les communes. En sillonnant les villes et villages de Sologne, on peut aujourd'hui constater la qualité de leurs ambiances ainsi que la forte identité et la cohérence de l'habitat ancien sur l'ensemble de ce territoire.

Comment se sont conçus ces nouveaux bourgs? Quelles sont leurs composantes? À quoi tiennent cette qualité urbaine et cette unité qui irriguent cette partie de la Sologne? Autant de questions auxquelles ce document tente de répondre le plus précisément possible.

Objectifs de cette étude

Cette étude a pour ambition de mieux faire comprendre le patrimoine qui compose les communes du Pays de Grande Sologne afin d'aider les acteurs locaux dans le cadre d'éventuelles démarches de restauration, de réhabilitation, de valorisation ou de développement de leur patrimoine.

Cette étude se veut également un outil à destination du grand public qui pourra y trouver des éléments de compréhension et des conseils pour intervenir sur le bâti qui constitue leur cadre quotidien en appréciant les caractéristiques des habitations. Frise historique

Contexte national **Contexte Sologne**

Création des départements. 1789 La Sologne est découpée selon un nouveau territoire administratif. Certaines communes anciennement attachées à des chefs-lieux du Loiret changent alors de chefs-lieux et de cantons)

Début La Sologne est alors un territoire insalubre où épidémies XIXº S. et famines réduisent considérablement l'espérance de vie. L'état du réseau routier rend certains villages inaccessibles lors des mauvaises saisons.

> Quelques riches propriétaires éclairés, aidés par des agronomes, commencent à réfléchir sur des techniques innovantes permettant d'assainir et de rendre les terres de Sologne plus fertiles. On réalise notamment les premières plantations de pins, les premières expériences de drainages, on cure rivières et étangs, on s'interroge sur de nouvelles cultures...

Loi Guizot. Elle impose la construction d'une école 1833 communale dans chaque commune. Dans le Loir-et-Cher on dénombre alors 174 écoles pour 297 communes...

1847 La ligne de chemin de fer Orléans-Vierzon est inaugurée en 1847. Ce tronçon prolonge la ligne Paris-Orléans créée en 1843.

Février : création des ateliers nationaux (chantiers non spécialisés ouverts aux chômeurs) et d'un Service spécial de la Sologne composé d'ingénieurs des ponts et chaussées.

IIº République. 1848 Louis-Napoléon Bonaparte, Président

Démarrage du chantier du canal de la Sauldre destiné à transporter les marnes d'Argent sur les terres de Sologne pour les amender, arrêté en 1949 par manque de financement.

Première loi sur les conditions de logement des ouvriers. 1850 À partir de 1850 : Développement des industries

et développement des briqueteries en Sologne. 1830 - 1850 : Abandon progressif du torchis et pan de bois dans les constructions solognotes au profit de la brique.

Second Empire. 1852 Napoléon III, empereur.

Le Service spécial de la Sologne relance le chantier du canal de la Sauldre (achevé en 1870).

Le nouveau régime a pour volonté de développer l'industrialisation et le libéralisme. Soucieux de la question de l'habitat du peuple, Napoléon visite des expériences novatrices en la matière en Grande Bretagne. Inspiré par ces modèles, il engage une politique de réalisation de logements ouvriers à Paris avec des subventions de l'État.

Première application des ambitions de Napoléon III 1853 Création du service des marnes : avec la livraison de la cité Napoléon, rue Rochechouart à Paris. Parallèlement aux volontés de l'État, dès 1830, des initiatives privées se multiplient. Les grands industriels paternalistes créent des ensembles de logements ouvriers très novateurs en termes de composition, de confort et de services (La cité Gaudin à Guise, la cité Menier à Noisiel, la cité Dollfus à Mulhouse...). Apparition, surtout dans le Nord, de modèles de maisons en bande (en brique).

Aménagement de dépôts de marnes le long de la ligne de chemin de fer Orléans-Vierzon afin de fournir les cultivateurs et d'améliorer la qualité des terres de Sologne.

1858 Création du Comité Central Agricole de Sologne. Au sein de ce comité, économistes, savants et grands propriétaires éclairés cherchent à améliorer la rentabilité des terres de Sologne. Le Comité Central Agricole propose ses avis sur la question auprès de l'État. L'objectif du Comité Central Agricole est de poursuivre et de développer les expériences individuelles amorcées au début du XIXº siècle.

Le conseil général des ponts et chaussées rejette 1860 les projets de canal reliant le Cher à la Loire et la création d'un réseau ferroviaire propre à la Sologne (ligne Gien-Blois et Gien-Montrichard). À ces projets jugés trop onéreux, le conseil préfère celui des routes agricoles (déjà amorcées dans les Landes, la Brenne et la Dombes).

1861 15 Octobre 1861 : décret approuvant le plan de financement par l'État du projet des routes agricoles en Sologne. L'État assurera également l'entretien de ces routes pendant cinq ans. À partir de 1861 : Création du réseau de routes agricoles en Sologne ayant pour objectif de rendre accessibles toutes les communes de ce territoire par tous les temps. À partir de la seconde moitié du xıx^e, la Sologne est devenue un territoire facilement accessible depuis Paris. À cette époque, la chasse se développe et la Sologne se prête tout à fait à cette activité. Elle devient de ce fait plus prisée par les grands investisseurs et notamment les grands industriels parisiens qui investissent lourdement dans les terres, tant pour y pratiquer leur loisir favori que pour l'intérêt économique de la filière sylvicole.

Quatrième exposition universelle. Réalisation de logements 1867 ouvriers dans le cadre du thème « objets destinés à améliorer la condition physique et morale de la population ».

IIIº République. 1870

La loi impose désormais à toute municipalité de disposer d'un bâtiment spécifique à usage de mairie qui doit être alors rigoureusement indépendant du logement du maire ou de l'instituteur.

Création de la Compagnie des tramways du Loir-et-Cher (TLC).

1884 Mise en service de la première ligne de Tramways Blois -Lamotte-Beuvron. Le tramway permit d'approvisionner les terres de Sologne en chaux (améliorant la nature du sol) et de transporter les produits de ses forêts.

à bon marchés (HBM). L'État intervient à travers une exonération fiscale attribuée aux sociétés s'engageant à construire des logements salubres et à bas loyers.

Loi Siegfried. Création des comités locaux d'habitations 1894 1840-1850 à 1900-1910 : Forte croissance démographique dans les communes du pays de Grande Sologne.

> **1902** Inauguration de la ligne de chemin de fer à voie métrique Le Blanc Argent (qui distribue en Loir-et-Cher les communes de Villeherviers, Loreux, Selles-St-Denis, La Ferté-Imbault, Salbris, Souesmes et Pierrefite-sur-Sauldre, toutes dotées de gares identiques).

1905 Création de la ligne de tramways Ligny-le-Ribault -Neung-sur-Beuvron par la compagnie des tramways du Loiret (ligne fermée en 1935).

Loi Strauss. Création de prêts par la caisse des dépôts. 1906

Loi Ribot : « Loi de la petite propriété et des habitations 1908 à bon marché ». Elle élargit le principe de la loi Siegfried en adaptant des mesures fiscales à toute personne modeste souhaitant acquérir un terrain de moins d'un hectare. Cette loi a pour ambition de fixer les populations rurales et de limiter l'exode.

À partir du début du xxº siècle Amorce de l'exode rural en Sologne.

Loi Bonnevay. Crée les offices publics communaux 1912 et départementaux d'habitations à bon marché (HBM).

Première guerre mondiale. 1914 1914-1918: Pertes considérables dans la population Solognote.

Loi Lauche-Levasseur qui aura pour incidence 1918 le désintéressement des fonds privés pour les opérations 1919 de logements à loyer modéré, opérations jugées dorénavant non rentables.

Loi Loucheur. Loi débloquant des subventions de l'état 1928 et des crédits afin de développer la construction ou l'amélioration d'habitations à bon marché et de logements à loyer moyen. L'objectif de cette loi : créer ou améliorer 200 000 HBM et 60 000 logements à loyer moyen sur cinq ans.

1934 Fermeture de toutes les lignes de tramways du Loir-et-Cher.

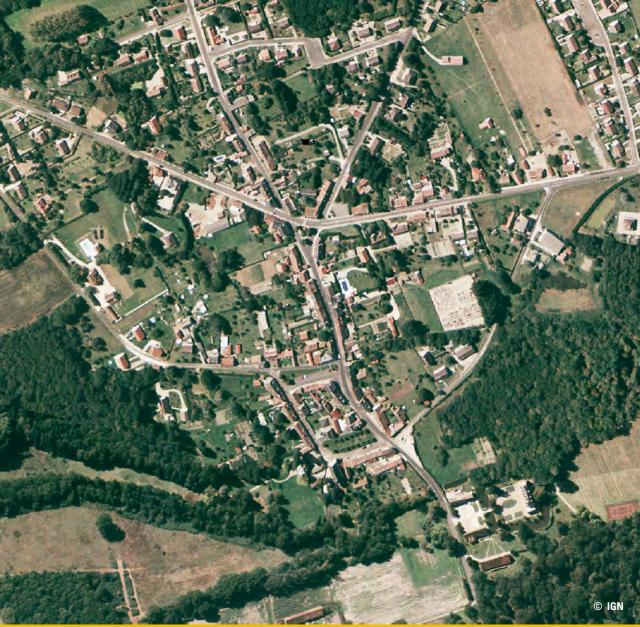
Évolution des bourgs



La commune de Chaon est située à la limite de deux départements voisins : le Cher et le Loiret. C'est d'ailleurs à ce dernier qu'était rattaché ce village avant la Révolution. Depuis, Chaon dépend du canton de Lamotte-Beuvron. Si le bourg conserve quelques traces de son ancien bâti de bois, celui-ci reste très rare. On peut notamment relever un alignement de maisons basses sur la place de l'église et quelques éléments isolés dans le bourg ainsi qu'au carrefour de la route de Lamotte-Beuvron à Souvigny. L'essentiel des constructions de Chaon se compose d'un bâti ouvrier en brique. Ces maisons à un niveau, assemblées par leurs pignons, bordent ainsi de façon très dense les rues du bourg. La rue principale reliant la place de l'église au carrefour de Lamotte-Beuvron-Vouzon et Souvigny est particulièrement représentative de ces typologies. Le bourg ancien s'organise autour de rues perpendiculaires et de deux places centrales. Un novau secondaire s'est amorcé au niveau du carrefour de la route de Lamotte-Beuvron à

Souvigny. Ce développement excentré s'explique par la création de la route agricole de Lamotte-Beuvron à Brinon, vers la moitié du XIXº siècle. À partir de cette époque, les voyageurs se rendant de Lamotte-Beuvron à Brinon (et vice-versa), n'avaient plus à emprunter le centre de Chaon. Commerces et auberges se sont donc déplacés sur un site plus fréquenté.

C'est également au XIX° siècle que l'actuelle place de la mairie a été aménagée sur l'emplacement de l'ancien cimetière, que l'ensemble mairie-école de garçons a été créé à l'angle de cette même place et que l'école de fille a été édifiée en dehors du bourg.



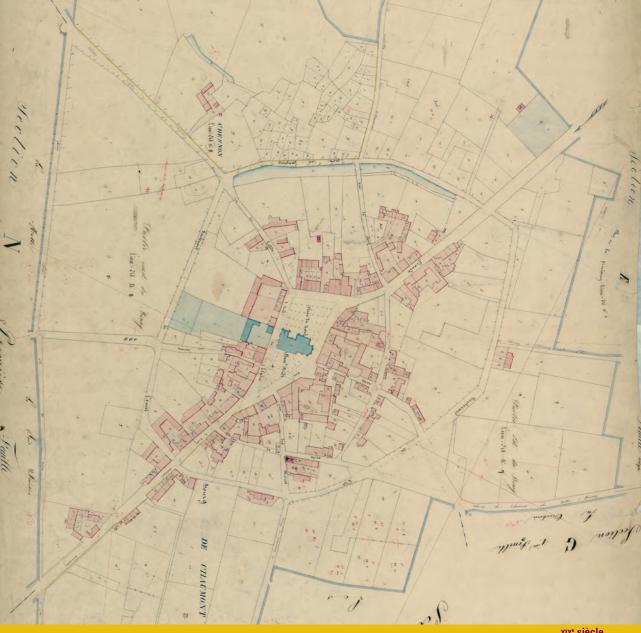
xxıº siècle



Chaon

Surface 3 185 hectares
Population en 1896 732 habitants
Population en 2006 375 habitants





xıx° siècle

La commune de Chaumont-sur-Tharonne se situe au nord-est de la Sologne, à la limite du Loiret. Au début du XVe siècle, alors que les Anglais s'emparent des forteresses aux alentours d'Orléans, des fossés de protection sont creusés autour de la cité. Bien que des routes aient, depuis, remplacé les fossés, on peut encore lire clairement la composition de l'ancienne ville : un oppidum circulaire développé autour de l'église, point culminant. La composition de la ville « intra-muros » s'organise selon un schéma de voies en étoile autour de cette même église. Le bâti s'aligne le long de ces voies intérieures, créant des fronts de rue homogènes et denses, tandis que les arrières sont en revanche très aérés. La route Orléans-Romorantin constituait un axe majeur protégé par deux ponts-levis au niveau des remparts nord et sud. Si les maisons en brique ont, depuis, remplacé les maisons à pans de bois de cette époque, la trame viaire et la trame bâtie ont été globalement maintenues.

La plupart des maisons en brique datent du XIXº s., époque à laquelle de grands propriétaires sont venus redonner vie à un territoire en piètre santé économique. C'est aussi à cette période que Chaumont s'est développée, doublant presque sa population, que les aménagements actuels ont vu le jour (la place de l'église remplaçant l'ancien cimetière déplacé à l'entrée du bourg), que le chemin de fer est venu desservir le village, et enfin, que l'habitat s'est étiré le long des axes principaux.



xxıº siècle



Commune de

Chaumont sur Tharonne

Surface 7 833 hectares
Population en 1896 1 430 habitants
Population en 2006 1 069 habitants





Courmemin est située à la frontière ouest de la Sologne. Son origine proviendrait du nom « Cortes maximus » qui signifierait grand domaine. Elle est implantée sur la voie ancienne reliant Blois et Bourges. Des halles, aujourd'hui disparues, abritaient au XVe siècle de nombreux étalages de drapiers, de merciers, de cordonniers et de tanneurs. Elles accueillaient quatre foires par an, signe d'une activité artisanale et commerciale relativement importante qui s'est éteinte au profit de l'agriculture. De cette époque florissante reste un édifice témoin : une maison à pan de bois à deux niveaux en plein centre bourg. La composition de cette bâtisse, construite fin XVe - début XVIe siècle et aujourd'hui classée, incite à penser qu'elle a eu une fonction commerciale. De la moitié du xixe s. jusqu'aux années 1950, la commune a également bénéficié de l'activité de deux tuileries (la tuilerie du Coudray et la tuilerie de la Chaplaudière ou de la Petite Cour) qui fabriquaient des briques, des carreaux de terre cuite et des tuiles, mais qui servaient également de fours à chaux (production

importante puisque le chaulage des terres de Sologne s'est développé au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle).

Il semble qu'aucun évènement majeur n'ait bouleversé la vie et la composition du village entre le xv° et le xIX° siècle. Le cadastre Napoléonien, daté de 1838, mentionne d'ailleurs moins d'une vingtaine d'unités bâties. Le village s'est surtout développé à la fin du XIX° siècle, suite à l'aménagement de voiries et à la construction de ponts qui ont rendu Courmemin plus accessible depuis les communes voisines.



xxıº siècle



Courmemin

Surface 2 417 hectares
Population en 1896 732 habitants
Population en 2006 471 habitants



xx° siècle



On sait peu de choses sur l'histoire de Dhuizon sinon que son activité économique reposait autrefois essentiellement sur l'agriculture (y compris la forêt et la vigne) ainsi que sur l'artisanat pour le bâtiment.

Le bourg est installé au croisement de six voies menant respectivement à Bracieux, Thoury, La Ferté-Saint-Cyr (Beaugency), Villeny, Montrieuxen-Sologne (Neung-sur-Beuvron) et Vernou-en-Sologne (Romorantin). La route la plus empruntée est l'axe Beaugency-Romorantin ligne droite traversant le bourg du nord au sud. Le cœur de celui-ci s'organise autour de la place de l'église (emplacement de l'ancien cimetière). Au cours des xixe et xxe siècles, l'urbanisation du bourg s'est étalée de façon rayonnante à partir de cette place. À la fin du XIX^e siècle, deux évènements sont venus modifier quelque peu l'aspect du bourg. Il s'agit de la création de l'ensemble « mairie école de garçon », au nord de la place de l'église et la mise en service de la ligne et de la gare de tramway, au sud du bourg.

Avant d'être implantée sur un promontoire face à l'église, la mairie-école était loin d'être un élément aussi dominant dans le tissu du centre bourg puisqu'elle occupait le bâtiment abritant l'actuel bureau de poste, à l'angle sud-ouest de la place de l'église.

L'évolution démographique de la commune a suivi une croissance relativement régulière depuis la fin du XVII^e siècle. Néanmoins, c'est entre la moitié du XIX^e et le début du XX^e siècle que la commune a connu la plus grande prospérité.



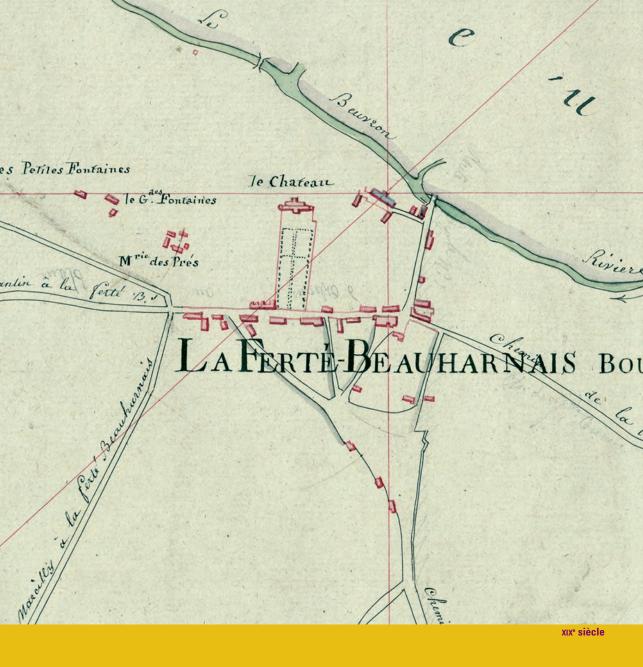
xxıº siècle



Dhuizon

Surface 4 334 hectares
Population en 1896 1 267 habitants
Population en 1999 1 254 habitants





L'histoire de La-Ferté-Beauharnais commence avec la célèbre famille du même nom et, plus précisément avec François de Beauharnais. C'est en 1764, lorsqu'il est promu marquis et qu'il reçoit les terres de la Ferté-Avrain que François de Beauharnais rebaptise la petite commune. En 1752, il en avait déjà acquis le château médiéval puis, l'avait fait démolir pour construire, sur cet emplacement, l'actuel château.

Le village de la Ferté évolue fortement au cours du xviii siècle et au début du xix siècle. Sur cette dernière période, Eugène de Beauharnais, petit-fils de François, réalise des travaux d'embellissement et de voirie dans le village (création de ponts et de chemins). C'est au cours de cette dernière période que La-Ferté-Beauharnais entame alors une période de croissance fulgurante qui s'estompera durant le règne de Napoléon III, malgré les grands travaux de plantation et d'amélioration des voies lancés par celui-ci. Napoléon III intervient également directement sur la commune en faisant réaliser la mairie

actuelle ainsi que deux écoles (bâtiments en vis-à-vis, à l'entrée sud-ouest du bourg). Toutefois, les flux engendrés par la route reliant Romorantin à la Ferté-Saint-Aubin, via la Ferté-Beauharnais et l'arrivée de grands propriétaires dans la région ne suffiront pas à maintenir l'activité et la population de la commune qui commencera à perdre des habitants dès 1891.





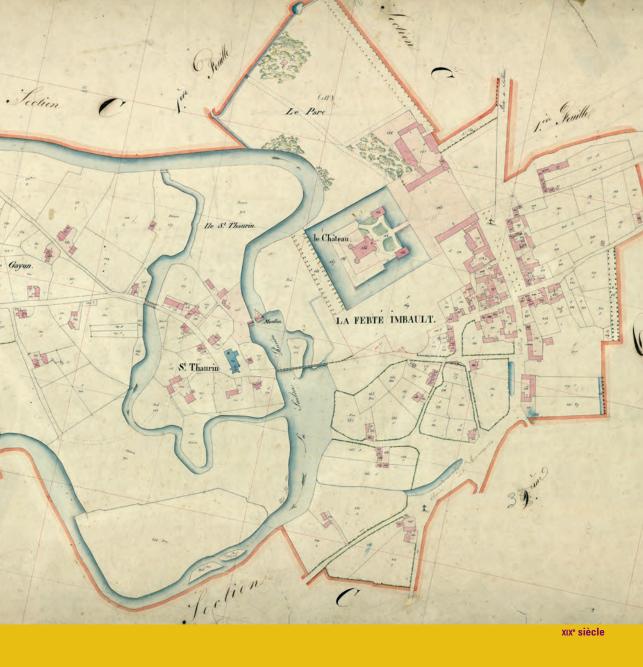


La-Ferté-Beauharnais

Surface 242 hectares
Population en 1896 647 habitants
Population en 2006 510 habitants



xxº siècle



L'histoire de La Ferté-Imbault repose sur un site : le château et sur une succession de périodes propices et de périodes de destruction. L'origine du village remonterait à l'an 980 lorsque Humbault le Tortu, seigneur de Vierzon, fait ériger une forteresse à l'emplacement d'un ancien « castrum » romain. Pendant trois siècles, une petite ville fortifiée se développe au pied de ce château. Son activité économique est florissante et son artisanat ainsi que ses foires sont renommés. Le nom de la Ferté témoigne d'ailleurs de ce passé puisqu'au Moyen-Âge, le terme « fermeté » désigne les lieux fortifiés. Au xIVe siècle, la ville et le château, biens de la famille d'Étampes, sont détruits par les assauts des Anglais. La Ferté-Imbault aura du mal à se remettre des dégâts engendrés par la Guerre de Cent Ans. Au début du xviº siècle, le château est reconstruit et le village se repeuple. Mais à peine cette période de répit entamée, le château et le village sont de nouveau détruits lors des guerres de religion, en 1562. Au xvIIº siècle, Jacques d'Étampes est nommé Maréchal de

France et la Ferté-Imbault est alors élevée au rang de marquisat. S'ouvre alors une nouvelle époque de prospérité pour la ville qui prend fin à la révolution. À cette époque, la commune perd même son identité administrative puisqu'elle est rattachée à Selles-Saint-Denis. Elle retrouve son autonomie en 1860. Mais, après une forte hausse de la population, entre 1931 et 1946, la commune subit une décroissance démographique au même titre que la plupart des communes de Sologne.



xxıº siècle



La-Ferté-Imbault

Surface 5 002 hectares
Population en 1896 1 028 habitants
Population en 2006 1 035 habitants



69 - Environs de Salbris - La Ferté-Imbault (L.-et-C.) - Grande-Rue

xxº siècle



L'histoire de La-Marolle-en-Sologne ne contient pas d'évènement majeur ni de personnage haut en couleurs. De ce fait, les données concernant son évolution sont bien légères. Ce petit village a pourtant des origines anciennes puisqu'il tire son nom du terme latin « maroialum » qui signifie le grand champ ou la grande clairière. L'ajout du complément « en Sologne » ne s'est fait que tardivement, en 1929. Il faut dire qu'avant le xixe siècle, le village de La-Marolle-en-Sologne a enchainé plusieurs siècles d'aléas climatiques, politiques et économiques qui ont grandement pénalisé son développement. Comme en témoignent encore les constructions égrenées sur le territoire de la commune, l'activité principale de celle-ci a longtemps reposé sur l'agriculture et sur l'exploitation de ressources naturelles telles que les étangs qui ont bénéficié d'un intérêt particulier durant la Renaissance. Les xvIII^e et xvIII^e siècles ont été des périodes très sombres (guerres, sécheresses, froids, disettes, endémies...) tant et si bien que La-Marolle-en-Sologne ne compte qu'un peu plus de 260 habitants

en 1793.

C'est à partir de la seconde moitié du xixe siècle que le village commence à prospérer, profitant des grands travaux lancés par Napoléon III.

À partir de 1859, La-Marolle-en-Sologne est traversée par la route agricole reliant La-Ferté-Saint-Cyr à Selles-Saint-Denis. De 1905 à 1935, elle est desservie par la ligne de tramway Orléans-Neung-sur-Beuvron (société des tramways du Loiret). La gare ne sera pas implantée en centre bourg mais sur la route de Montrieux, à une centaine de mètres de la place de l'église. Malgré ces nouvelles liaisons, la période de croissance de la commune, amorcée vers 1860, ne durera pas au-delà de la première décennie du xx^e siècle.



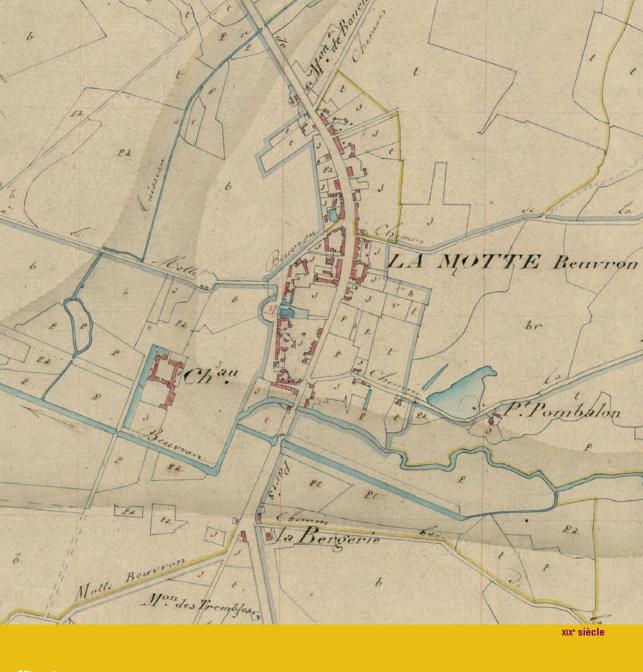
xxıº siècle



La-Marolleen-Sologne

Surface 2 523 hectares
Population en 1896 478 habitants
Population en 2006 355 habitants





Lamotte-Beuvron a pour origine une motte féodale érigée sur les terres de Vouzon. Jusqu'au xvIII^e siècle, Lamotte n'est qu'un hameau de Vouzon (situé à 5 km). La commune ne devient indépendante qu'en 1792. À cette époque, elle accueille 369 habitants. En 1800, elle devient chef lieu de canton. Mais le véritable essor de Lamotte-Beuvron se fera au xixº siècle, avec la création de la route nationale de Paris à Toulouse, la mise en service, en 1847, de la voie ferrée Paris-Orléans-Vierzon et les grands travaux lancés par Napoléon III (dont la création du Canal de la Sauldre reliant Blancafort à Lamotte-Beuvron). Contrairement à la majorité des communes voisines, Lamotte-Beuvron a largement profité des infrastructures qui l'ont reliée aux grandes villes les plus proches et jouit d'une croissance démographique constante depuis le XIX^e siècle. Cette croissance s'est même accentuée à partir des années 1920 grâce au développement des activités artisanales et industrielles puis au développement des activités

touristiques et de loisirs.

Le bourg de Lamotte se compose aujourd'hui de deux parties. La première correspond au vieux bourg qui s'est étendu autour de son noyau (église, hôtel de ville et place correspondant à l'ancien cimetière).

La seconde partie, au sud, nommée « faubourg de la gare », est beaucoup plus récente puisqu'elle s'est développée à partir de la création du chemin de fer. Cette dernière s'étend du canal (à hauteur de la rivière « le Beuvron ») jusqu'à la sortie sud de Lamotte. L'axe routier Vierzon-Orléans (RN 20) est un des éléments structurants de la ville. Véritable colonne vertébrale de Lamotte. Il a catalysé une urbanisation linéaire qui donne une vision de la ville « tout en perspective » très caractéristique.



XXIº siècle



Lamotte-Beuvron

Surface 2 334 hectares
Population en 1896 2 254 habitants
Population en 2006 4 529 habitants



xx° siècle



L'origine du nom Loreux viendrait du terme « l'oratoire ». La commune est déjà occupée à l'époque Gallo-Romaine. Au Moyen-Âge, les terres de Loreux appartiennent à la seigneurie de la Ferté-Imbault. À la Renaissance, période globalement assez faste pour la Sologne, aucun évènement ne semble traduire une quelconque activité spécifique sur la commune. Seule la forêt de Bruadan (entre Millançay et Loreux) est mentionnée comme un territoire de chasse prisé par la Cour. Au début du XIXº siècle, la bourgade ne semble encore contenir qu'une quinzaine d'unités bâties et n'abriter qu'un peu plus de 360 habitants. Contrairement à de nombreuses communes de Sologne, le xixe siècle ne sera pas l'occasion d'un grand développement pour la commune qui conserve une activité et une échelle rurales. Même l'ouverture de la ligne de chemin de fer Le Blanc-Argent et la création d'une gare - à priori au trafic intense - n'ont pas engendré une croissance démographique ou économique particulière. Il est vrai, que la gare se situe assez loin du bourg (à environ 1 km au

sud) et que Loreux n'est qu'à 8 km de Romorantin. Néanmoins, un certain nombre de nouvelles habitations (pavillons) sont récemment venues compléter le bâti ancien, essentiellement regroupées autour de l'église et du carrefour central. Certaines ont comblé les vides au coeur du bourg, mais la majorité d'entre elles s'étend le long de la route de Romorantin, étirant ainsi l'urbanisation vers l'ouest.



xxıº siècle



Loreux

Surface 2 995 hectares
Population en 1896 434 habitants
Population en 1999 255 habitants





L'origine du nom de la commune proviendrait de sa création au siècle 1er, par un dignitaire romain nommé « Marcellus ». Quant à l'extension « gault », elle désigne un lieu boisé et humide (sans doute en référence à l'environnement de la commune comprenant aujourd'hui encore de belles forêts auxquelles sont venus s'ajouter de nombreux étangs).

L'histoire de Marcilly ne contient pas d'évènement majeur mais elle est ponctuée de périodes d'activités suffisantes au maintien de la vie du village. Son « âge d'or » commence au xe siècle, lorsque les terres de Marcilly deviennent propriété de la seigneurie de la Ferté-Imbault. Cette dernière, connaissant un développement considérable au cours du XIe siècle, a un impact très positif sur Marcilly qui accueille alors dans ses murs de nombreux tisserands. L'activité économique de la ville est donc prospère. Au XIIIe siècle, la commune jouit de la fréquentation de la noblesse grâce à sa proximité de la forêt de Bruadan (domaine de chasse prisé). Malheureusement, à

partir du XIV^e siècle, Marcilly ne bénéficie plus désormais de la présence de l'aristocratie qui a suivi la cour hors de la Sologne. Elle entame alors une période sombre qui ne se terminera qu'au XIXº siècle, avec les grands travaux d'assainissement des terres et d'amélioration des voiries, lancés sous la seconde République.

Les premiers sont propices à l'agriculture, tandis que l'amélioration des voies traversant Marcilly la rend plus accessible et donc plus attractive aux entreprises qui se développent à cette époque (entreprises liées au bâtiment et au travail du bois). Au tout début du xxe siècle, la ligne de tramway Neung-Romorantin ouvre un autre accès à Marcilly qui se dote d'une station, à seulement quelques dizaines de mètres de l'église (en atteste encore le nom de la rue « de l'ancienne gare »). Au cours du xx° siècle, la pisciculture se développe et constitue une activité économique importante. Mais la grande vague de construction de Marcilly se limite essentiellement à la période 1900-1950.



xxıº siècle



Marcilly-en-Gault

Surface 5 031 hectares Population en 1896 1 004 habitants Population en 1999 755 habitants



xxº siècle



xıx° siècle

Histoire

L'origine du nom de Millançay viendrait du terme Gaulois « Medoialum » qui signifie champ ou clairière du milieu. À l'époque Gallo-Romaine, le territoire de Millançay était traversé par deux voies anciennes : l'une reliant Blois à Bourges et l'autre reliant Orléans à Limoges. Le bourg actuel n'a pas toujours été le centre de Millançay. La première place forte se situait près de l'ancienne église (sur le site nommé « le camp romain »). Il s'agissait d'une motte féodale, construite au x^e siècle. Un siècle plus tard, sur ce même site, à la lisière de la forêt de Bruadan, un château fort en pierre fût édifié. Au cours du XIIIe siècle, la présence des comtes de Blois dans leur château de Millançay a été très bénéfique à la commune. En revanche, les xvIIIe et xVIIIe siècles ont été bien sombres (famines, épidémies...). En 1789-1800, Millançay comptait seulement 400 habitants malgré la présence de l'axe majeur Paris-Toulouse qui traversait le bourg. Un relais de poste et une auberge importante ont d'ailleurs été créés le long de cet axe, dévié en 1770, suite à

l'écroulement du pont permettant de franchir la Sauldre.

Au xix° siècle, Millançay prend un nouvel essor grâce aux initiatives de développement économique de la Sologne initiées par l'État puis, en 1906, avec l'ouverture de la ligne de tramways Neung-Romorantin. La station de tramway, au sud de la Commune, sur la route de Romorantin a fortement participé au dynamisme de celle-ci. Récoltes, bestiaux, briques, tuiles, bois, chaux y transitaient en grande quantité. C'est également, au cours du xix° siècle, que le bourg s'est étendu de façon concentrique autour du carrefour où se croisent les routes de Neung à Romorantin et de Selles-Saint-Denis à Vernou (bourg actuel).

La prospérité de la commune s'est maintenue jusqu'au début du xxº siècle, grâce, notamment, à l'exploitation de la forêt et à la pisciculture.

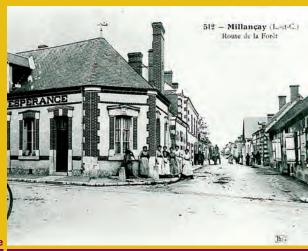


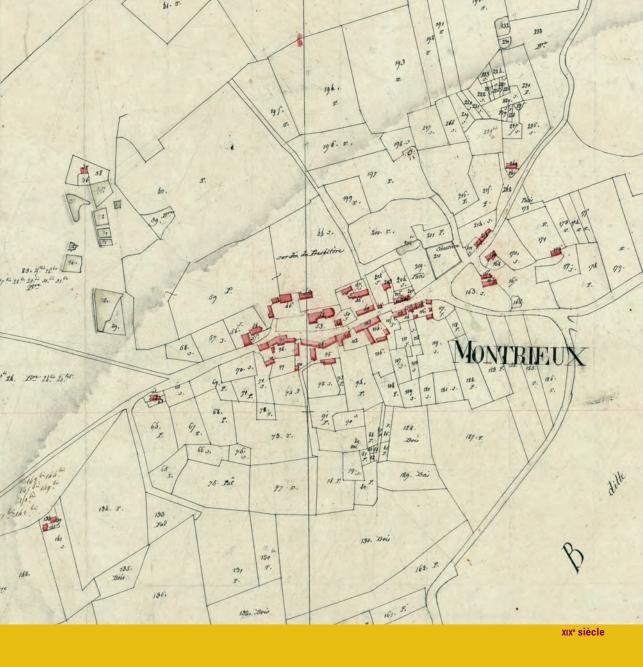
xxıº siècle



Commune de Millançay

Surface 5 794 hectares Population en 1896 1 064 habitants Population en 2006 755 habitants





Avant de se nommer Montrieux-en-Sologne, le village a pris plusieurs noms. Au Moyen-Âge, on parle de « Mons Revelli ». Au xvıº siècle, il se nomme « La Motte Montrieux » et au xvıııº siècle, « Montrieux-en-Gault ». Tous ces termes expriment clairement la situation géographique de ce village perché sur une butte. Les noms de nombreux lieux-dits autour du bourg confortent cette situation de « promontoire » (La Motte, La Butte, Petit Beaumont).

L'évolution du village est, quant à elle, peu traitée. On sait néanmoins, qu'une voie ancienne passait à proximité et que la commune a pour particularité de s'être développée à l'écart du château fortifié de Courbanton, déjà mentionné à l'époque Gallo-Romaine devenu « hostel » des seigneurs de Montrieux jusqu'au xvIII^e siècle. À cette époque, la révocation de l'Édit de Nantes pousse ses châtelains à fuir, à l'instar de nombreuses autres grandes familles protestantes de la région. À partir de cette date, plus personne ne peut prendre le relais pour entretenir les

nombreux étangs créés au cours des derniers siècles. Ceux-ci, auparavant sources de revenu et de nourriture pour la population, se transforment en marécages insalubres. La commune entame alors une période bien sombre où épidémies et disettes se succèdent et engendrent une mortalité désastreuse.

Une période plus propice s'amorce avec le XIX° s., au cours duquel sont réalisés les grands travaux d'assainissement des terres agricoles, ainsi que la création de la route agricole traversant le village et la rendant plus facilement accessible par les communes voisines. En 1906, la commune gagne une autre liaison grâce à la mise en service de la ligne de tramway Blois-Lamotte-Beuvron. Bien que la commune commence à prendre de l'ampleur avant la création de la route agricole (au début du XIX° siècle), elle ne se développe réellement qu'entre 1872 et 1891.





Montrieuxen-Sologne

Surface 3 411 hectares
Population en 1896 930 habitants
Population en 1999 524 habitants

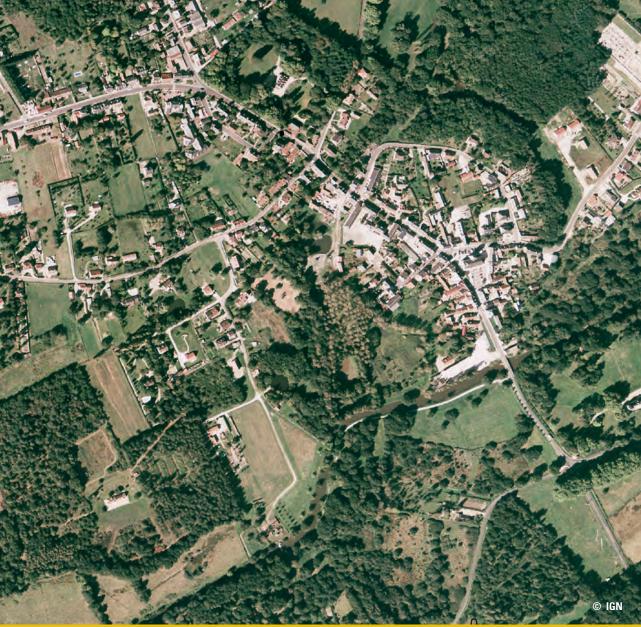




xıxº siècle

Les origines Neung-sur-Beuvron sont très anciennes puisqu'elles remontent à plus de deux mille ans. Neung est alors une forteresse celte, implantée à la frontière des territoires Bituriges et Carnutes. À l'époque Gallo-Romaine, la forteresse prend le nom de Noviodunum. Après avoir été incendiée en 52 avant Jésus-Christ, lors des conquêtes romaines, la ville fortifiée se reconstruit et prend de l'ampleur, profitant de son implantation favorable (à l'intersection de voies anciennes, entre deux villes importantes que sont Bourges et Orléans). Bien qu'on ne sache que peu de choses sur l'histoire du village entre le Moyen-Âge et le xvIII^e siècle, les cartes établies aux xvIIe et xvIIIe siècles montrent que le bourg se développe dans l'emprise de l'ancienne motte fortifiée, au confluent du Beuvron et de la Tharonne. Au tout début du XVIIIe siècle, le village ne comprend qu'une quinzaine d'habitations. Au cours du siècle suivant, il s'étend considérablement. Les initiatives de l'Etat pour redonner souffle à la Sologne, et notamment les grandes routes

agricoles raccordant Neung aux communes voisines, ne sont sans doute pas étrangères à ce phénomène. La période de grande expansion de la commune, commencée vers 1830, prend fin vers 1906, date à laquelle Neung devient carrefour du réseau de tramways du Loir-et-Cher et non plus simple terminus de la ligne Orléans-Neung. En effet, en 1906, cette première ligne (nord-sud) est prolongée jusqu'à Romorantin et, dans le sens est-ouest. Neung est alors traversée par la ligne Blois-Lamotte. Malgré une perte de population au début du XX° siècle, suivie d'une stabilisation, le bourg s'est doté, depuis, de nombreuses constructions nouvelles qui s'étendent largement au-delà des anciennes fortifications.



xxıº siècle



Neung-sur-Beuvron

Surface 6 300 hectares
Population en 1896 1 351 habitants
Population en 2006 1 144 habitants



xx° siècle



xıx° siècle

Le nom de Nouan serait issu d'une racine celte qui désignerait une noue ou un marais, ce qui donne une idée de la topographie du site il y a plus de

Pendant très longtemps, le village a vécu des ressources de la forêt et de l'agriculture. L' élevage de moutons et le travail de la laine ont pris de l'ampleur avec l'apparition de la route royale reliant Nouan, Lamotte-Beuvron et Salbris au xvIIIe siècle. C'est d'ailleurs, sans doute, en référence à la transformation de la laine que l'on doit le suffixe « le Fuzelier » (le fuseau servant à filer la laine afin d'en faire des serges (pièces de laines tissées). La grande période de développement du village débute avec le xix° siècle (1806) pour finir vers 1911. Entre ces deux dates, le village a gagné plus de mille habitants, soit plus que sa population au début du XIXº siècle.

Il faut dire que la mise en service de la ligne de chemin de fer Vierzon-Orléans, en 1847 (prolongeant la ligne Paris-Orléans ouverte dès 1843) ainsi que l'amélioration de la voie reliant Nouan à Salbris

et Lamotte (deux villes en pleine expansion au XIXº siècle) constituent de sérieux atouts pour la commune. La gare de Nouan fonctionne encore aujourd'hui et, depuis quelques années déjà, la présence de la sortie d'autoroute A71, à Lamotte-Beuvron, ajoute à l'accessibilité de cette petite ville depuis Paris et Orléans. Cette facilité d'accès couplée à la qualité des espaces naturels entourant le bourg de Nouan rendent cette petite ville particulièrement attractive. Ainsi, depuis les années 1960, la commune bénéficie à nouveau d'une forte croissance démographique.

Aujourd'hui, les Nouannais et les Nouannaises sont bien plus nombreux qu'au summum du siècle dernier (2 146 habitants en 1911 contre environ 2 500 en 2006).



xxıº siècle

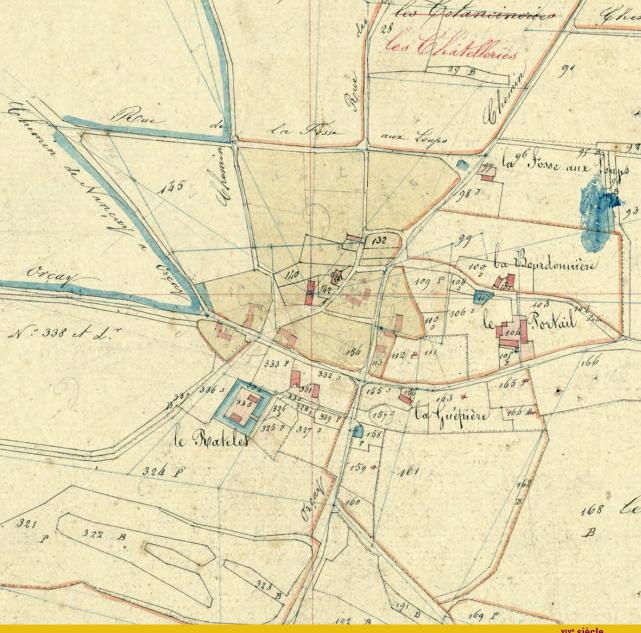


Commune de

Nouan-le-Fuzelier

Surface 8 549 hectares
Population en 1896 1 957 habitants
Population en 2006 2 500 habitants





xıx° siècle

Histoire

Les informations concernant l'histoire d'Orçay sont très rares. Sans doute, sa proximité de Vierzon (environ 9 km) a-t-elle fortement pénalisé l'extension de ce village qui, au plus haut de sa courbe démographique, en 1906, compte 356 habitants.

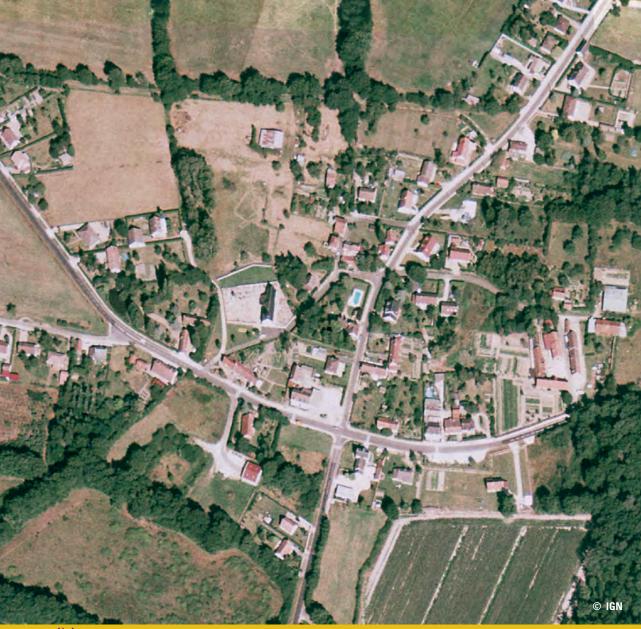
Si on se réfère au cadastre de 1831, il semble qu'il n'y ait pas eu plus de huit unités bâties dans le bourg d'Orçay pour une population d'environ 280 habitants. Ces unités étaient essentiellement constituées de fermes.

La population d'Orçay évolue de façon très irrégulière entre 1830 et le début du xx° siècle. Entre ces deux dates, on peut constater deux périodes de croissance intercalées d'une chute assez conséquente entre 1866 et 1872.

À partir de 1906, Orçay perd une grande partie de sa population (on ne compte plus que 177 habitants en 1968, sans doute à cause de l'exode rural et du développement des entreprises de Vierzon).

À partir de 1968, le village gagne à nouveau des habitants mais, même si de nouvelles constructions

continuent de poindre dans le bourg, l'échelle de la commune reste très modeste et les activités sont toujours essentiellement liées à l'agriculture.



XXIº siècle

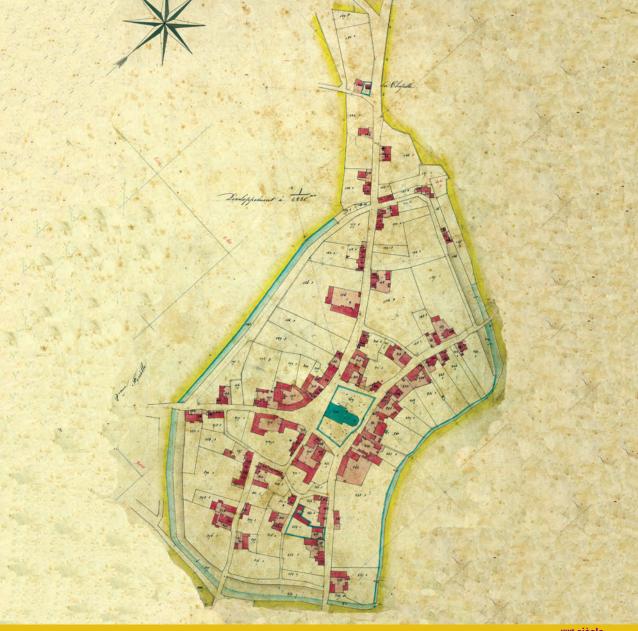


Orçay

Surface 1 875 hectares
Population en 1896 337 habitants
Population en 1999 257 habitants



xx° siècle



xıx° siècle

Le nom de Pierrefitte est issu du terme « petra ficta » (pierre fichée) : pierre qui aurait matérialisé la frontière entre deux tribus gauloises (les Carnutes et les Bituriges). Il ne reste pas de trace apparente de cette époque dans la forme actuelle du village.

En revanche, autour du bourg, on retrouve très nettement les restes des remparts élevés au XVI^e siècle (autrefois bordés de fossés) qui encerclaient la ville fortifiée. Pierrefitte a toujours vécu essentiellement de l'agriculture. Néanmoins, sa position sur la route Orléans-Bourges constituait un atout indéniable qui a permis à la ville de prospérer et même, d'accueillir des industries textiles jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, date à laquelle on améliora la route Orléans-Vierzon via Salbris. Cette voie réaménagée fit beaucoup de tort à Pierrefitte en détournant les flux Nord-Sud en dehors de la commune. Néanmoins, Pierrefitte continua de prospérer tout au long du XIXº siècle. Il faut dire qu'un certain nombre de grands travaux réalisés à cette époque, lui ont permis de retrouver

une liaison avec les communes voisines plus importantes. Ces grands travaux sont : la création du canal de la Sauldre (au début du xxe siècle), la création de la ligne de chemin de fer Le Blanc-Argent (au début xxe siècle) et la création de routes agricoles (en 1861).

Ces dernières ont eu pour incidence l'élargissement des rues bordant la place de l'église, place qui a été créée, en 1837, sur l'emplacement de l'ancien cimetière.



XXIº siècle



Commune de

Pierrefittesur-Sauldre

Surface 7 496 hectares
Population en 1896 1 581 habitants
Population en 2006 854 habitants





Le nom de Saint-Viâtre n'est apparu qu'en 1854. Auparavant ce village s'appelait Tremblevif (nom qui trouve ses origines dans diverses légendes basées sur l'existence d'un ermite du nom de Viator et d'un tremble poussé sur l'un des contreforts de l'église du village). Le village de Saint-Viâtre s'est essentiellement développé à la fin du XIXº siècle et au début du XXº siècle. C'est au XIXº siècle qu'apparut la plupart des maisons du centre bourg. À cette époque, on abat les maisons à pans de bois devenues vétustes et on reconstruit en brique, matériau produit sur place (il y avait quatre briqueteries sur la commune).

Le passage du pan de bois à la brique engendre de nouvelles façades : les pignons sur rue séparés par d'étroites courettes ont été remplacés par des façades parallèles à la rue, accolées les unes aux autres. Les petites ouvertures implantées de façon irrégulière entre les éléments des ossatures bois ont cédé la place à de grandes baies rythmant les façades par une trame régulière.

Pour préserver la qualité de son bourg, Saint-Viâtre

a mis en place une ZPPAUP. Il s'agit d'un outil permettant de protéger le patrimoine architectural, urbain et paysager sur une zone géographique définie comme identité majeure d'un territoire.



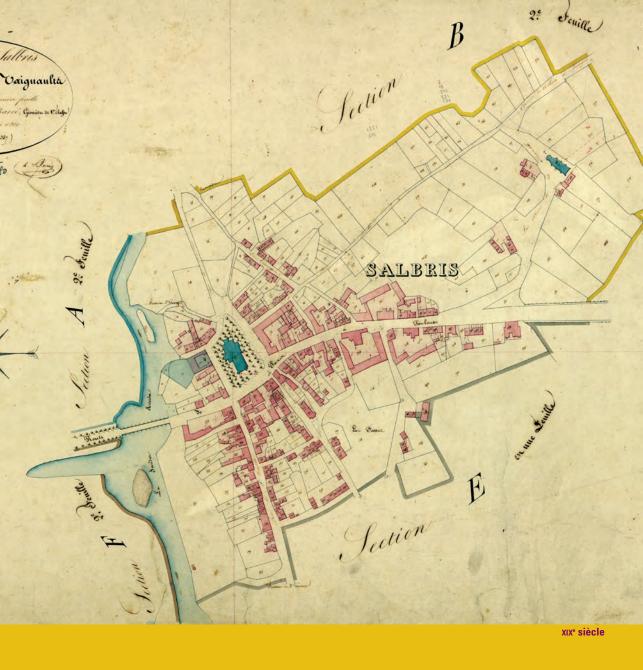
xxıº siècle



Commune de Saint-Viâtre

Surface 8 979 hectares
Population en 1896 1 841 habitants
Population en 2006 1 188 habitants





La commune de Salbris se situe à la limite du département du Cher, à environ 20 km au nord de Vierzon.

Son nom serait issu de racines gauloises, époque où elle était une ville frontière entre les pays Biturige et Carnute. Sous l'occupation Romaine, la ville devient une place commerciale relativement importante puis retombe à l'état de hameau qui évolue lentement en bourgade. Au IXº siècle, le village se cantonnait aux rues rayonnantes autour de l'église.

C'est au XIXº siècle que Salbris commence à prendre de l'essort grâce au développement de ses réseaux routiers et ferroviaires. L'amélioration, au début du siècle, de la voie impériale Paris-Toulouse (actuelle route nationale 20) et l'ouverture des chemins de fer Orléans-Vierzon (en 1847) puis Le Blanc-Argent (en 1901), attirent des industries : nouvelle source d'économie pour la ville qui, jusque-là, vivait essentiellement d'une agriculture médiocre, d'élevage et de chasse. Cette nouvelle source d'emplois a pour effet de doubler la population

de Salbris entre 1790 à 1896. A cette époque, la ville se développe essentiellement le long des voies existantes, sous la forme de petites habitations au caractère encore très rural.

Mais au début du xxe siècle, la croissance démographique de la ville prend une telle ampleur qu'il devient indispensable de créer de nouveaux quartiers. Les stratégies d'extension sont limitées car les grandes propriétés sont nombreuses autour du bourg et les terrains communaux relativement restreints. En 1900, le quartier de La Maltournée se crée à la sortie nord de la commune. Il s'agit de la première opération lourde d'urbanisation au nord de la Sauldre, jusque-là coupure physique importante, avant canalisé le développement du Bourg sur la partie Sud (autour du quartier de l'église). À partir de 1920, la croissance démographique et les enjeux d'extension vont s'accentuer, donnant naissance à d'autres faubourgs.



xxıº siècle



Salbris

Surface 10 661 hectares
Population en 1896 2 408 habitants
Population en 2006 5 836 habitants



xxº siècle



Le nom de Selles-Saint-Denis est relativement récent. Jusqu'au xvIIIe siècle, la commune se nomme Saint Genou en Sologne (ou Saint Genouph) en référence au Saint qui aurait séjourné dans la commune au IIIe siècle. À la Révolution, Saint Genou en Sologne devient Celles-sur-Sauldre, puis prend son nom actuel. Après un développement très progressif, accentué par les grands défrichements du Moyen-Âge, la commune bénéficie d'une période de relative prospérité. Au XIIIe siècle, l'activité agricole domine fortement. Par la suite, la commune accueille des manufactures de draps qui se délocalisent à la fin du xve siècle sur Romorantin. Jusqu'au xvie siècle, elle bénéficie des retombées de la présence de la Cour à Romorantin et se dote d'un réseau d'étangs très étudié. Le départ de la grande noblesse laisse territoire et population dans une situation bien critique. Malgré tout, quelques grandes fermes et métairies se créent sur le territoire grâce à la bourgeoisie locale qui investit dans la terre, au cours des XVIe et XVIIe

siècles. À la Révolution, Selles-Saint-Denis englobe la Ferté-Imbault. Les deux communes ne reprennent leur autonomie qu'en 1860. Ce fait doit impérativement être pris en compte dans la lecture de la courbe démographique de la commune qui exprime une perte de près de la moitié de la population entre 1856 et 1861 (soit environ 1 000 habitants). En réalité, cette moitié correspond tout simplement aux habitants de la Ferté-Imbault. Au xixe siècle, la commune jouit de la création de deux grandes routes agricoles qui se croisent en son bourg (route de La Ferté-Saint-Cyr à Mennetou-sur-Cher et route de Selles-Saint-Denis à Neuvy-sur-Barangeon). À partir de 1901, elle est desservie par la fameuse ligne de chemin de fer Le Blanc-Argent. Mais ces nouveaux accès n'engendrent pas de hausse de population conséquente.







Selles-Saint-Denis

Surface 5 098 hectares
Population en 1896 1 209 habitants
Population en 2006 1 205 habitants



xxº siècle



Située aux abords de la voie romaine reliant Orléans et Bourges, Souesmes connaît une période de prospérité économique à l'époque gallo-romaine. Les siècles suivants sont plus aléatoires. Les terres de Souesmes passent dans diverses mains et sont finalement intégrées au domaine royal à la fin du xve siècle, à l'avènement de Louis XII. L'origine du bourg, tel qu'on peut l'observer aujourd'hui, remonte à une période beaucoup plus récente : le xixe siècle.

Vers 1832, on n'y recense que 57 unités bâties. Le développement des tuileries, de l'agriculture et de l'artisanat, couplé aux retombées des initiatives de Napoléon III dans la région, apportent un nouveau souffle à la commune qui entame une période de croissance démographique tempérée dans un premier temps (de 1806 à 1861) puis intense entre 1861 et 1906. Au XIXº siècle, l'activité économique de Souesmes repose essentiellement sur l'agriculture. Avec le XXº siècle, l'artisanat progresse légèrement tandis que l'exploitation forestière se développe fortement. En 1902,

Souesmes inaugure la gare qui la rend alors accessible depuis la fameuse voie de chemin de fer Le Blanc-Argent. L'implantation de cette gare, route de Salbris, étire alors l'urbanisation du centre bourg vers l'ouest (route de Salbris). Le centre bourg quant à lui, ne subit guère de modification si ce n'est la réalisation d'une place publique à la place de son ancien cimetière, autour de l'église. Au cours des XIXº et XXº siècles, la hiérarchie des voies donnant accès à la commune est bousculée. La route Orléans-Bourges est déclassée au profit du chemin de fer et par conséquent, au profit de la route de Salbris qui se borde de constructions.







Souesmes

Surface 9 950 hectares
Population en 1896 1 471 habitants
Population en 2006 1 115 habitants



xxº siècle



Souvigny est une petite commune limitrophe du département du Loiret. Peut-être que sa position excentrée explique en partie sa discrétion dans l'histoire du Loir-et-Cher. C'est d'ailleurs la société des tramways du Loiret et non la société des tramways du Loir-et-Cher qui dessert le village avec son « tacot », vers 1908. Ce tramway relie Souvigny et Chaon aux deux terminus que sont Orléans (dans le Loiret) et Brinon (dans le Cher). Souvigny n'a jamais accueilli d'activité industrielle ou artisanale importante. Ses ressources principales ont toujours été la terre et la forêt. Cette dernière est d'ailleurs exprimée dans les racines du nom du village puisque « Silviacus » signifie domaine de la forêt. La grande période de prospérité et de développement de Souvigny (devenu Souvigny-en-Sologne au début du xxº siècle) correspond au second Empire. La commune profite alors des grands travaux d'assainissement des terres et de la réalisation des chemins de grande communication qui la relient aux communes voisines (Lamotte,

Chaon, Vouzon, Sennely, Isdes). Comme de nombreux petits villages de Sologne, elle devient attractive pour les grandes fortunes souhaitant investir dans les terres (pratique très en vogue). En 1853, elle gagne ainsi un illustre nouvel habitant : le célèbre écrivain et auteur de comédies théâtrales Eugène Labiche. Fidèle partisan de Napoléon III, monsieur Labiche partage les convictions de son empereur. Durant son mandat de maire (de 1868 à 1878), il tente notamment de désenclaver la commune en attirant le chemin de fer et adhère au comité Central Agricole (haut lieu où les grands propriétaires exploitants de la région tentent de développer les ressources productives de la Sologne : forêt, étangs ou terres cultivables).



xxıº siècle



Souvignyen-Sologne

Surface 4 155 hectares
Population en 1896 747 habitants
Population en 2006 410 habitants



xx° siècle



La position géographique de Theillay, en fait une commune un peu particulière, car historiquement davantage tournée vers le territoire qui correspond aujourd'hui au département du Cher qu'à celui du Loir-et-Cher (Theillay étant plus proche de Vierzon que de Romorantin). Il existe deux hypothèses sur l'origine du nom Theillay. La première, émise par Jacques Soyer dans son ouvrage sur les toponymes, part du principe que la racine de ce nom est « Tillia », qui signifie tilleuil en latin. La seconde désigne pour origine le terme « teiller », action de libérer la tige de chanvre de sa paille (teille). Le terme de Theillay apparaît quant à lui, dès le IXº siècle. La première structure urbaine sur laquelle le bourg se développe est implantée entre une vallée (au nord) et le plateau couvert par la forêt de Vierzon (au sud). Le village est alors bordé de trois ruisseaux : « la Rère », « le Ruaire » et « le Saint Joseph ». Le premier constitue une frontière au nord et le second une frontière à l'est. Contrainte par ces différentes barrières naturelles, l'agglomération se développe au cours

des siècles en s'étirant vers l'ouest. Au xixe siècle, l'apparition de la ligne de chemin de fer et la construction de la gare vont amener à franchir « le Ruaire » et à étirer le village vers l'Est. Theillay fait partie de ces bourgs qui ont été fortement contraints dans leur étalement car insérés au milieu de grandes propriétés. Aussi, dans les années 1960, alors que de nombreuses communes rurales optent pour un développement basé sur le principe des zones résidentielles diffuses, l'agglomération de Theillay reste très concentrée autour de son bourg ancien.



xxıº siècle

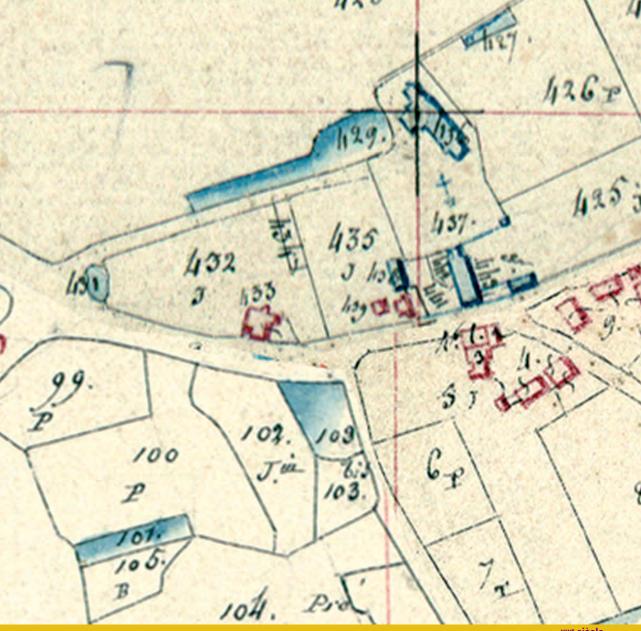


Theillay

Surface 9 638 hectares
Population en 1896 1 870 habitants
Population en 1999 1 293 habitants



xx° siècle



xıx° siècle

Les données concernant l'histoire de Veilleins se résument essentiellement aux données historiques concernant les grands domaines du village : le domaine de Montgiron et le domaine de Tréfontaines qui, à eux deux, regroupaient l'essentiel des terres de la commune. Le domaine de Montgiron s'est agrandi au cours des siècles, engendrant de nombreux emplois autour de la chasse, de l'entretien des forêts plantées par son propriétaire au début du XIXº et des terres cultivables (locatures). Au début du xxe siècle, la quasi-totalité de la commune appartenait au domaine de Montgiron, au domaine de Tréfontaines et à la commune. Presque toutes les habitations du bourg ou des hameaux étaient en

Bien que située au carrefour de deux routes agricoles aménagées dans les années 1860, (la route de Bracieux à Romorantin via Courmemin et la route de Contres à Aubigny), la commune n'a profité d'aucun développement économique particulier. Après avoir connu une croissance

démographique importante et rapide entre 1821 et 1836, en passant de 369 habitants à 545 habitants, Veilleins est restée sous le seuil des 600 habitants tout au long du xıx° siècle jusqu'au début du xx^e siècle (1911).

A partir de cette époque, l'activité agricole et les rares artisans présents dans le bourg ne suffisent plus à faire vivre une population qui quitte alors le village (précisons que Romorantin, alors en plein développement économique, ne se trouve qu'à 9 km de Veilleins). Ainsi, la population chute de 561 habitants en 1911 à 141 habitants en 2006. Cette perte de population explique que l'évolution du bourg reste très restreinte depuis le début du XX^e siècle.



xxıº siècle

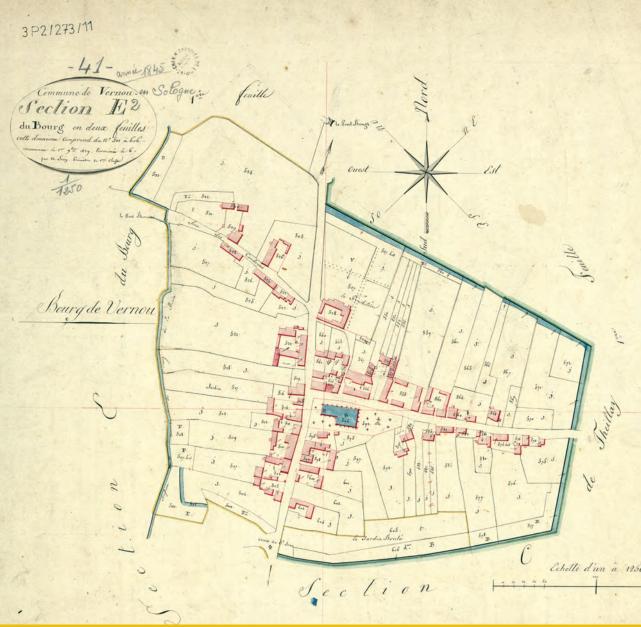


Commune de Veilleins

Surface 5 131 hectares
Population en 1896 581 habitants
Population en 2006 141 habitants



xx° siècle



xıxº siècle

Le bourg de Vernou s'est développé dans l'enceinte d'anciens fossés encadrant un oppidum, au sud du ruisseau La Bonne Heure.

L'implantation du bâti et la trame viaire représentées sur le cadastre napoléonien (en 1829), permettent de retrouver assez facilement la ceinture rectangulaire de cet oppidum retracé par Julien de Saint Venant, à la fin du XIXº siècle.

Au xve siècle, Vernou se trouve sur le chemin secondaire reliant Romorantin à Beaugençy. Sans doute cette position est-elle alors favorable au développement de la commune. Mais le xve siècle est également une étape déterminante dans l'évolution des paysages et des ressources naturelles de la commune puisqu'à cette seule période, on y aurait creusé 82 étangs, soit environ 1/10° de la superficie de la commune. Il semblerait également qu'une voie très ancienne passait par le hameau de Villeneuve, situé au Nord-Ouest de la commune. Ce hameau est soustrait de Vernou de 1836 à 1845, date à laquelle, la commune en récupère une partie. Ces deux

évènements consécutifs expliquent le seul mouvement majeur animant la courbe démographique de la commune entre la fin xvIIIe et la fin du xixº siècle : entre 1836 et 1841, la commune perd environ 70 habitants pour en gagner 130 entre 1841 et 1846. Hormis ces quelques bases, il existe peu de données sur l'évolution du bourg de Vernou baptisé Vernou-en-Sologne en 1914. Les courbes démographiques nous indiquent qu'une progression relativement irrégulière de la population persiste encore entre la moitié du XIX^e siècle et le début du xxº siècle. Mais, ni le développement des grands domaines de la commune (notamment domaine de La Borde), ni les grands aménagements de voiries (notamment la création de la RD n°13 « Vernou-Romorantin ») au cours du XIX^e siècle ne suffisent à éviter un exode rural qui va s'accroître au cours du xxº siècle.



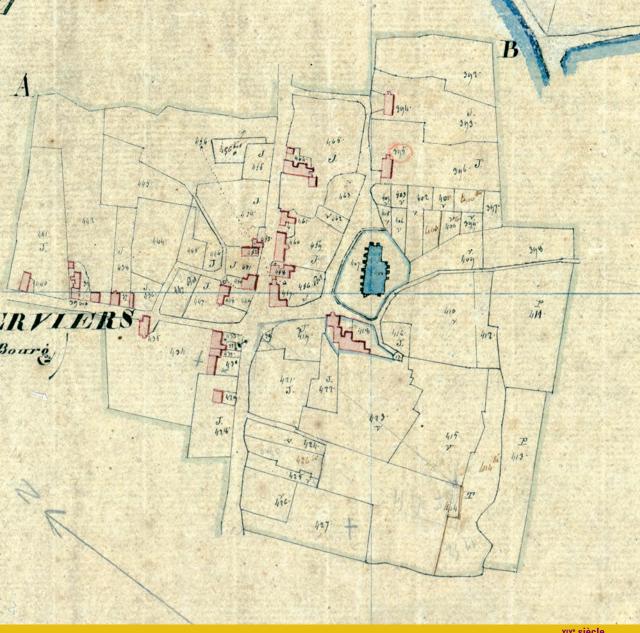


Vernou-en-Sologne

Surface 5 131 hectares Population en 1896 948 habitants Population en 2006 572 habitants



xx° siècle



xıx° siècle

L'origine du nom de Villeherviers remonte au Moyen-Âge où le village s'appelait « Vicus Herveus », ce qui signifie villa Hervei (Hervé de Trécy étant alors le Seigneur de ces terres). Le village se construit d'abord le long du grand chemin de Romorantin à Aubigny-sur-Nère (selon une direction est-ouest). Les différents domaines qui l'encadrent limitent ses possibilités d'extension, de même que la présence de la Sauldre qui coupe la commune en deux parties nord-sud. Jusqu'au début du xixe siècle, la liaison entre les deux rives - c'est-à-dire entre le bourg et la rive gauche au Sud - se fait très difficilement en raison des destructions répétées des ponts en bois sur la Sauldre reliant les deux parties. En 1882, un pont de pierre est construit à l'ouest de l'ancien passage. Il est implanté dans l'axe de la voie reliant le centre bourg à la sortie sud en direction de Theillay. La commune de Villeherviers se dote d'une mairie et d'une école de garçons en 1875. Une école de filles se construit dans le même secteur, en 1890-1891. Ces constructions structurent le centre et incitent à l'étirement du bourg vers le sud, en retrait de l'axe principal est-ouest. À partir de 1902, l'urbanisation de Villeherviers s'équilibre de façon plus marquée entre les axes nord-sud et est-ouest avec la mise en service du chemin de fer Le Blanc-Argent. Des constructions se greffent de part et d'autre de la rue menant du centre bourg à la gare (rue de la gare), étirant ainsi le bourg vers le nord. Au cours des deux derniers siècles, le village s'est essentiellement développé autour des activités économiques rurales et industrielles : les moulins à blé et à foulon, puis le travail de la laine, notamment avec les usines Normant en activité sur la commune. Villeherviers comptait également un certain nombre de commercants et d'artisans dont les activités étaient liées à l'agriculture ou au bâtiment. Mais l'activité principale de la commune a toujours été l'agriculture, en témoignent encore les nombreuses fermes réparties sur son territoire.





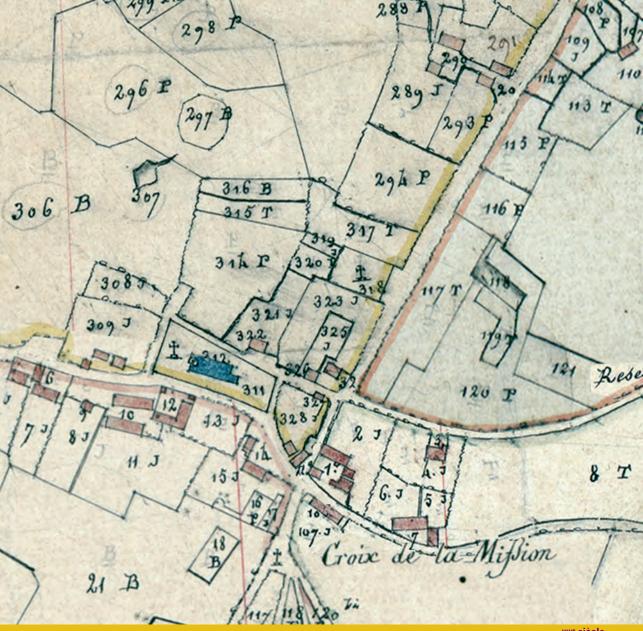


Villeherviers

Surface 3 890 hectares
Population en 1896 689 habitants
Population en 2006 486 habitants



xxº siècle



xıxº siècle

Histoire

Villeny est un petit village situé à la frontière du Loiret, à environ 7 km de Ligny-le-Ribault. Avant l'implantation de briqueteries à la fin du XIXº siècle, Villeny vivait quasi-exclusivement de ressources agricoles. Avec ses quelques fermes égrenées au bord de chemins et de prairies, Villeny était alors un hameau plus qu'un village. Le centre bourg, tel qu'on le voit actuellement ne s'est constitué qu'à la fin du XIXº siècle sur l'initiative du maire de l'époque et de quelques agriculteurs propriétaires. Des échanges de parcelles ont été effectués et la rue principale a pu être dessinée puis bordée de véritables fronts de rue. La largeur importante de cette voie ne résulte pas de l'intensité de son trafic, comme on pourrait le croire, mais des influences diffusées à cette époque, en termes d'urbanisme et d'habitat. Si on y prête un peu attention, on peut retrouver trace de cette période charnière qui a conçu le Villeny d'aujourd'hui grâce aux dates inscrites sur les façades principales. Nombreuses sont les maisons datant de 1887. Mais on peut aussi

trouver un alignement datant de 1912, à proximité de l'ancienne ligne de tramways dont il ne reste malheureusement aucune trace (face au château, route de La-Ferté-Saint-Cyr).

Aujourd'hui, le bourg de Villeny n'a guère changé si ce n'est par l'ajout de quelques pavillons sur ses périphéries sud et sud-est.



xxıº siècle



Commune de Villeny

Surface 3 398 hectares
Population en 1896 713 habitants
Population en 2006 337 habitants





Vouzon a pour première particularité d'avoir très longtemps été le pôle essentiel de la seigneurie de Vouzon-Lamotte (Lamotte-Beuvron étant alors un hameau de la commune de Vouzon). La prédominance de Vouzon s'est maintenue pendant des siècles, tant que la voie Orléans-Bourges a constitué un axe commercial majeur. Mais à partir de 1750, la route Orléans-Salbris (via Lamotte-Beuvron) est améliorée, elle devient alors un axe principal, au détriment de la route Orléans-Bourges qui traverse Vouzon selon un axe nord-sud. Si la fréquentation de Vouzon s'en ressent, son activité économique reste florissante. Jusqu'à la moitié du XIXe siècle, la commune possède une industrie textile très importante - depuis le XVII^e siècle, elle constitue le deuxième centre de textile en Sologne, après Romorantin. Il faut dire qu'à cette époque, l'élevage d'ovins y est très développé et la qualité de la laine des moutons solognots très réputée. Les abords du bourg sont alors essentiellement constitués de bocages complétés de landes,

de bosquets et de nombreux étangs. La seconde caractéristique de Vouzon est qu'elle a, pratiquement de tout temps, bénéficié de la protection et de la richesse de grands personnages. Du XIIIe siècle au XVIIIe siècle, elle appartient à une noblesse prestigieuse. Au xixº siècle, elle bénéficie des bonnes grâces de Napoléon III qui achète le domaine de la Grillière, devenant ainsi un des principaux propriétaires. Il y crée une ferme expérimentale : la ferme de Misabran, destinée à promouvoir une agriculture innovante en Sologne. Si l'évolution des grandes voies de circulation a enrayé le développement du village, celui-ci n'a toutefois pas connu autant d'infortunes que ses voisins, plus éloignés d'Orléans. Car, outre la qualité de son environnement naturel et de son patrimoine bâti, c'est aussi et surtout la proximité de cette grande ville qui rend ce petit village de nouveau si attractif.



XXIº siècle

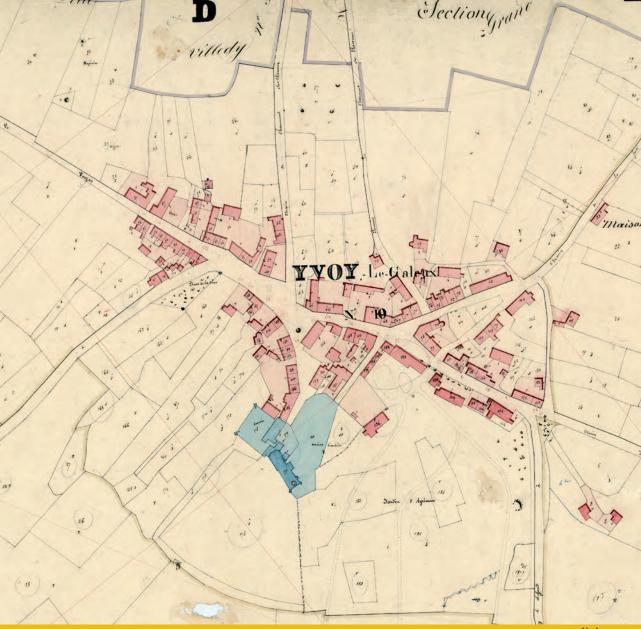


Vouzon

Surface 7 825 hectares
Population en 1896 1 558 habitants
Population en 2006 1 060 habitants



xxº siècle



xıx° siècle

Histoire

L'origine du village semble dater de l'époque gallo-romaine. Yvoy s'appelait alors Ivedium. Mais, hormis le fait qu'on y frappait la monnaie au vie siècle et que le village s'est appelé Yvoy-le-Galleux à la Révolution, les données historiques à son sujet sont quasi-inexistantes jusqu'au XIXe siècle, date à laquelle il commence à se développer. Cette période de prospérité commence avec des plantations de châtaigniers (nouvelle ressource pour une région qui souffrait jusqu'alors de terres ingrates). Ces plantations salvatrices sont le résultat de la politique de Louis-Philippe. C'est d'ailleurs sur son ordonnance, que la commune se défait de son nom peu attrayant d'Yvoy-le-Galleux pour devenir Yvoy-le-Marron. Dès le milieu du XIX^e siècle, le projet de création de routes agricoles, lancé par Napoléon III, renforce le désenclavement de la commune. Ainsi, deux routes partant respectivement de Villeny et de La Marolle-en-Sologne se rejoignent un peu avant le bourg d'Yvoy. Cette voie traverse ensuite Yvoy d'ouest en est pour rejoindre La Ferté-Saint-Aubin

(dans le Loiret). Comme de nombreuses communes de Sologne, Yvoy bénéficie également des volontés et des richesses des grands propriétaires qui viennent s'implanter dans la région, au début du XIX^e siècle. À cette époque, on plante les premières forêts de résineux, on assainit les terres et on met en place de nouveaux modes d'exploitations. À l'élevage d'ovins, principale source de revenu au xviiie siècle, s'ajoutent alors la polyculture, l'exploitation forestière puis les grands domaines de chasse. C'est aussi au cours du XIXº siècle que la brique et la tuile remplacent progressivement le bois et le chaume dans les constructions. Le bourg prend alors un nouveau visage et s'étoffe par de nouvelles constructions. En dehors, les fermes se développent et les grandes demeures s'élèvent de part et d'autre de la commune.



XXIº siècle

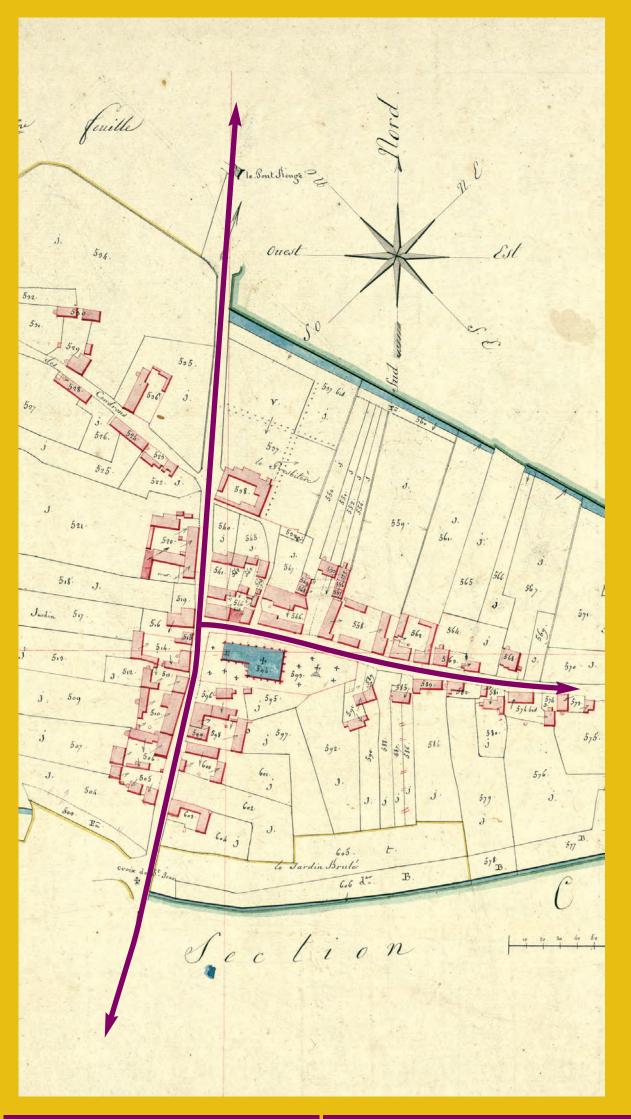


Yvoy-le-Marron

Surface 4 892 hectares
Population en 1896 766 habitants
Population en 1999 538 habitants



Typologies urbaines



Les bourgs carrefours

Le « bourg carrefour » est un des deux modèles d'organisation urbaine dominant en Pays de Grande Sologne. Sur les vingt-huit agglomérations, une douzaine correspond à ce modèle.

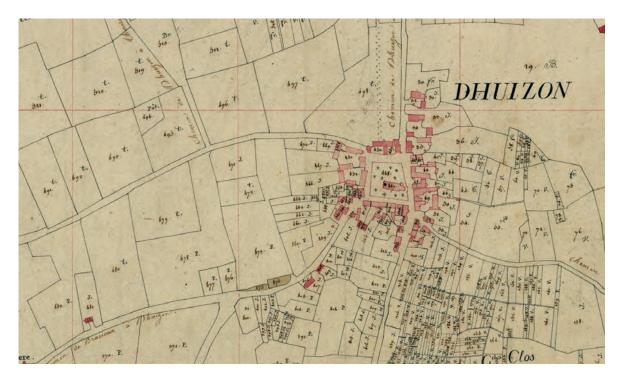
Comme son nom l'indique, ce type de bourg s'organise autour d'un croisement. Il s'agit d'axes de circulation majeurs qui correspondent d'ailleurs assez régulièrement aux grandes directions nord-sud et ouest-est.

Dans la grande majorité des cas, le village s'organise autour du noyau central constitué de l'église et de sa place, implanté à l'intersection de ces axes principaux. Parfois, les voies structurantes se sont développées à l'écart de l'église, étirant un nouveau centre plus ou moins loin du cœur ancien.

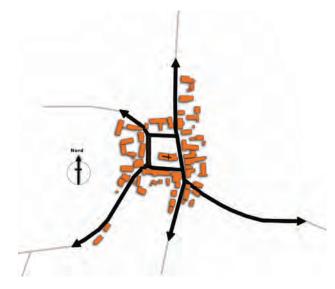
C'est notamment le cas de Vouzon, où le carrefour est légèrement déporté par rapport à l'église. C'est aussi celui de Millançay où le bourg se développe très loin de l'ancienne église implantée sur l'ancien camp fortifié. Le bourg de Millançay se dotera d'ailleurs d'une nouvelle église à la fin du xix° siècle, implantée en arrière plan des rues principales. Enfin, c'est également la situation de Villeherviers, dont l'église, retirée, n'est perceptible depuis le carrefour structurant que grâce à la hauteur de son clocher.

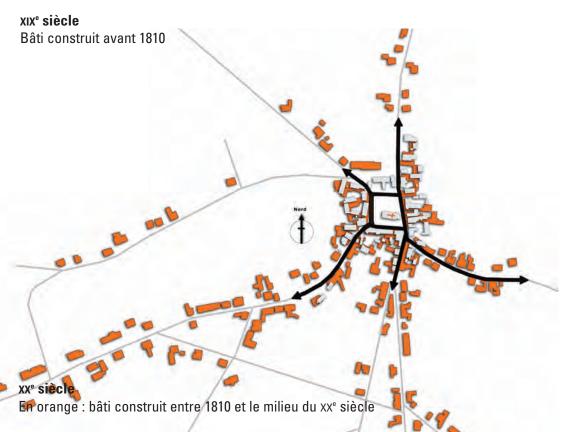
Le bâti de ces bourgs s'organise généralement avec des façades sur rue le long des axes majeurs, et ce, quelque soit le tracé des voies. Quelques pignons sur rues apparaissent ponctuellement, mais ils restent fortement minoritaires. Dans toutes ces communes, les carrefours principaux, souvent créés au cours du xix^e siècle, sont très denses.

Les bâtiments se succèdent en s'accolant, créant de véritables écrans de part et d'autres des voies principales. Ces bourgs ont également pour caractéristiques d'avoir des voies très rectilignes offrant de larges perspectives vers les sorties d'agglomération et la campagne. Ce type d'urbanisation s'inscrit de façon assez fidèle dans la conception urbaine de la seconde moitié du XIX° siècle avec une urbanisation claire, des alignements rigoureux le long des voies aux gabarits larges. Outre la place de l'église, les seules coupures évidentes dans ce bâti compact sont apportées par la présence de parcellaires et de bâtis spécifiques tels qu'un presbytère ou une grande propriété.

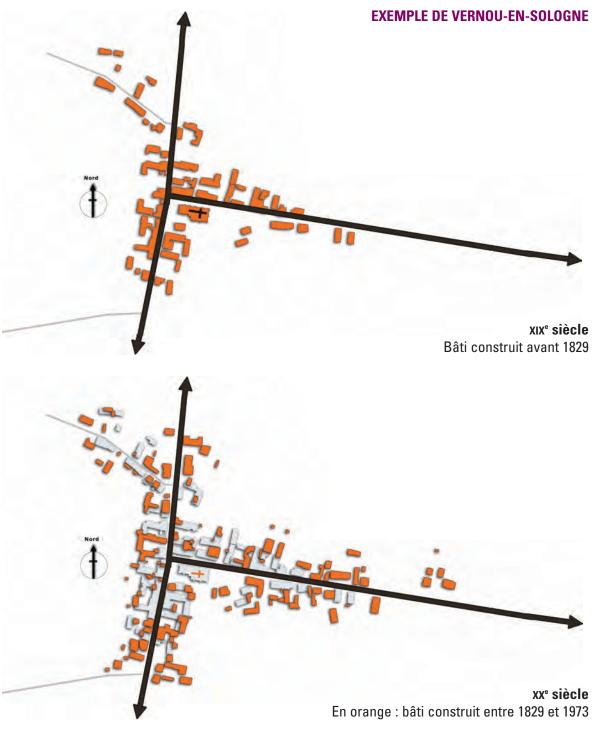


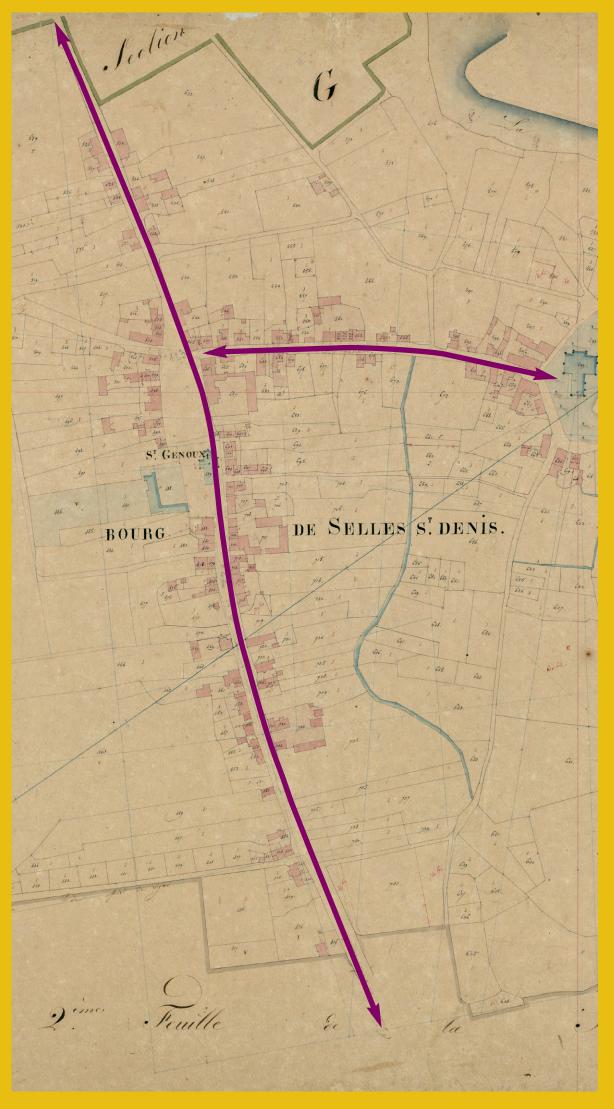
EXEMPLE DE DHUIZON











Les bourgs rues

« Le bourg rue » est le second modèle de bourg dominant en Sologne. Sur vingt-huit communes du pays de Grande Sologne, une dizaine d'agglomérations appartient à cette catégorie.

Le bâti des « bourgs rue » a pour spécificité de s'organiser autour d'un seul axe, véritable colonne vertébrale du tissu urbain.

Les voies secondaires ne sont bordées que par quelques constructions très éparses. Les rues structurantes se sont souvent développées à partir du tracé d'anciennes grandes voies de communication. L'amélioration des routes en Sologne et notamment le développement des routes agricoles à partir de la seconde moitié du XIXº siècle, a généralement participé à multiplier les constructions le long de ces axes majeurs. Certains « bourgs rue» ont évolué en «bourgs carrefour», lorsqu'une nouvelle voie a concurrencée la voie ancienne, canalisant l'urbanisation dans une autre direction. Les habitations créées entre le début du xixe et la fin du xxe siècle, dans ces bourgs linéaires, ont été implantées de manière systématique avec des façades sur rue quelle que soit l'orientation de la voie principale.

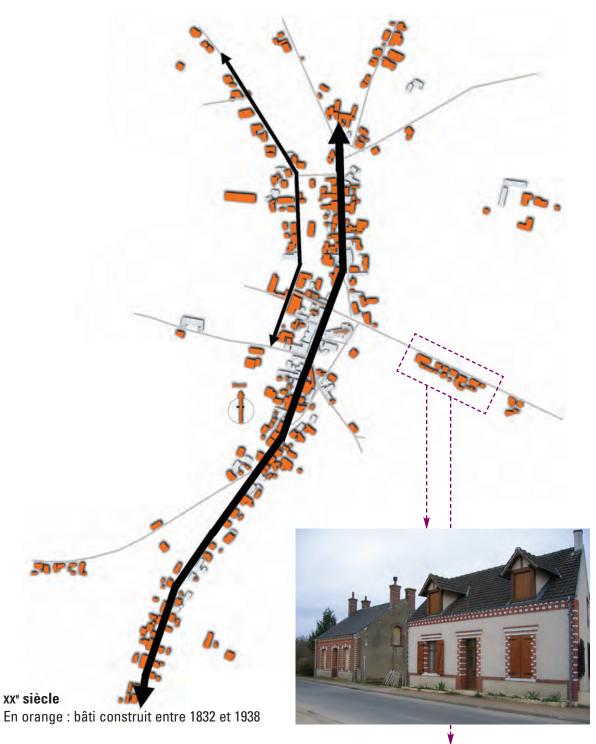
Généralement, l'axe structurant des « bourgs rue » longeait l'église et sa place. Mais dans un certain nombre de communes, les églises restent en arrière plan, très éloignées de ce nouveau centre qui se construit sans autre espace public que celui de la rue.

Parmi les « bourgs rue », on trouve des cas spécifiques. Selles-Saint-Denis, par exemple, dont le bourg s'organise sur deux axes sans pour autant être un bourg carrefour. Ces deux voies principales correspondent à la présence de deux lieux de cultes au sein de l'agglomération.

La Ferté Imbault, la Ferté Beauharnais et Chaon constituent également des particularités puisqu'elles se sont développées dans la continuité de leurs châteaux conçus entre le xvº siècle et le xvIII° siècle et éléments stratégiques de l'organisation urbaine et sociale avant la création des mairies.

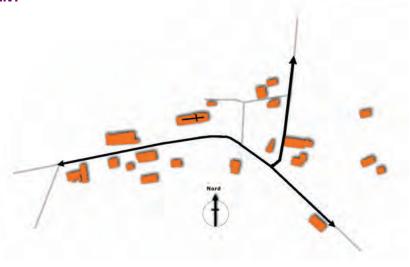








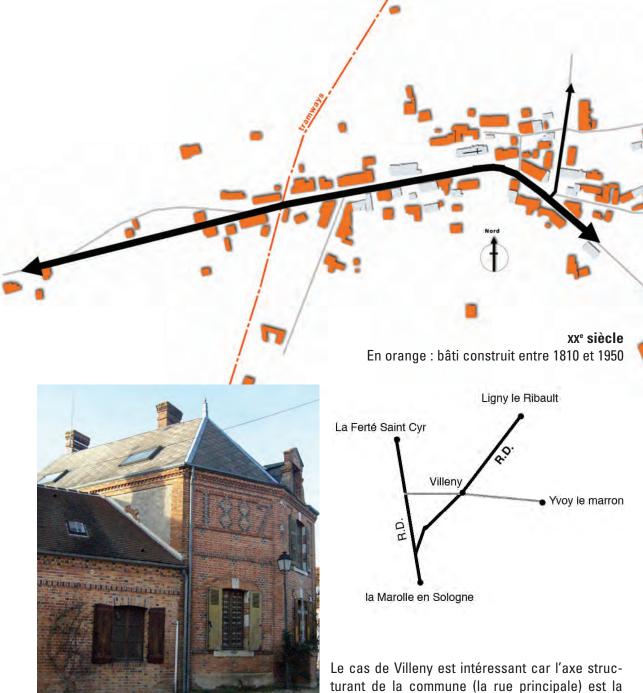
EXEMPLE DE VILLENY



xıx° siècle Bâti construit avant 1810

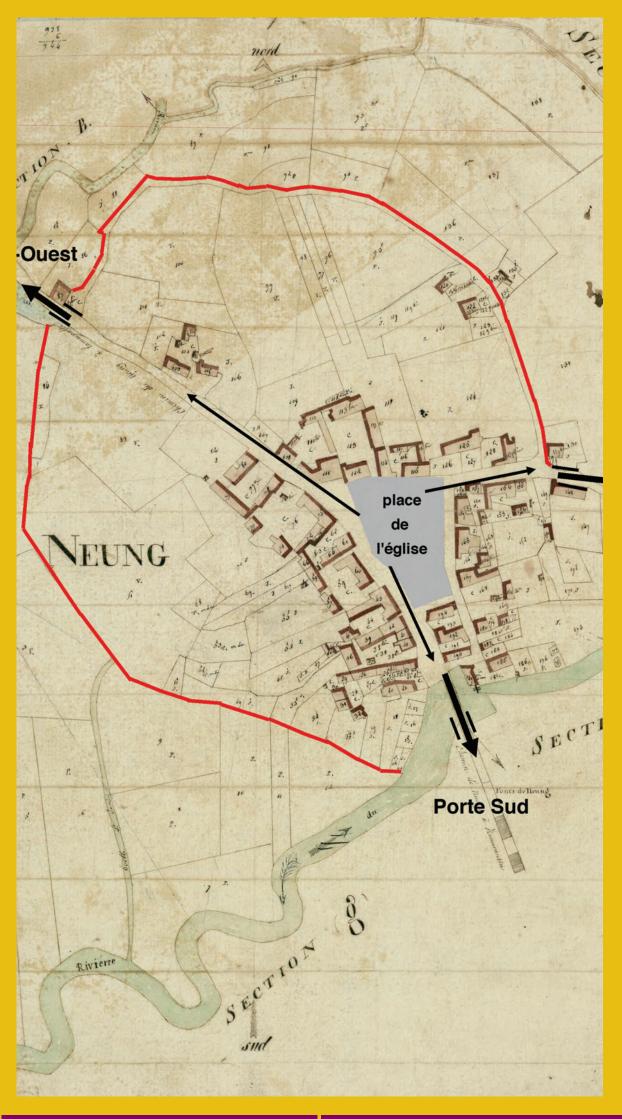








voie de communication la moins importante : il

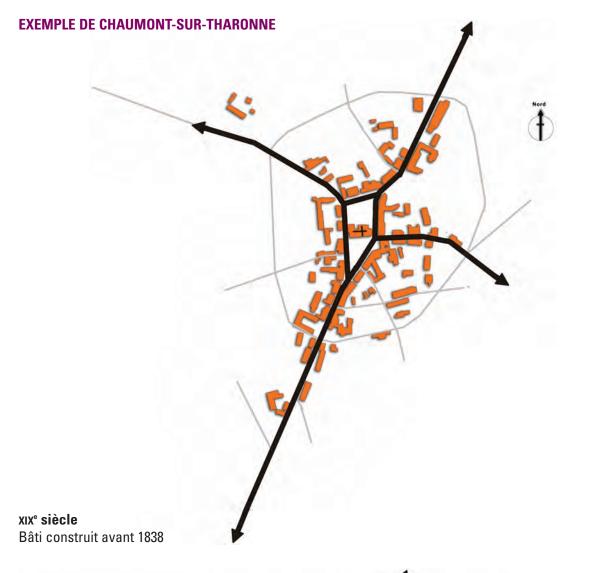


Les bourgs oppidum

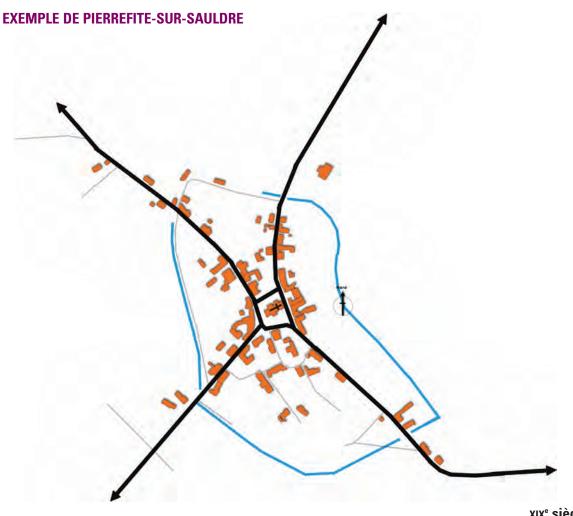
Cette terminologie « les bourgs Oppidum » ne doit pas être prise comme une définition conventionnelle. Il s'agit d'une dénomination simplifiée dans laquelle nous classons tous les bourgs qui se sont développés à partir d'un site fortifié (buttes féodales entre autres). Sur le territoire du pays de Grande Sologne, seules trois agglomérations rurales peuvent être clairement identifiées comme des « bourgs oppidum ». Chaumont-sur-Tharonne, Neung-sur-Beuvron et Pierrefite-sur-Sauldre.

Ces bourgs ont pour particularité de s'être préalablement étoffés dans une enceinte souvent composée de remparts doublés de fossés. Celleci constituait une coupure matérielle de premier ordre entre la ville intra-muros et les campagnes aux alentours. Si au xixº siècle, les remparts et les fossés de ces communes sont déjà remplacés par des voies nouvelles, l'urbanisation ne se fait, au-delà de l'ancien périmètre urbain, qu'à partir du xxº siècle. Ces villages s'organisent toujours autour d'une place centrale (place de l'église) qui ne correspond pas forcément à l'emplacement exact du château ou de la butte primitive. Une trame viaire principale relie ce pôle central aux anciennes portes de la ville, selon un schéma rayonnant. Des voies secondaires, en arrièreplan de la place centrale, font office de liaisons entre les axes principaux et découpent le tissu bâti en îlots entre les voies principales et les voies secondaires, le bourg s'organise donc selon une distribution « en toile d'araignée », schéma typique des villes médiévales.

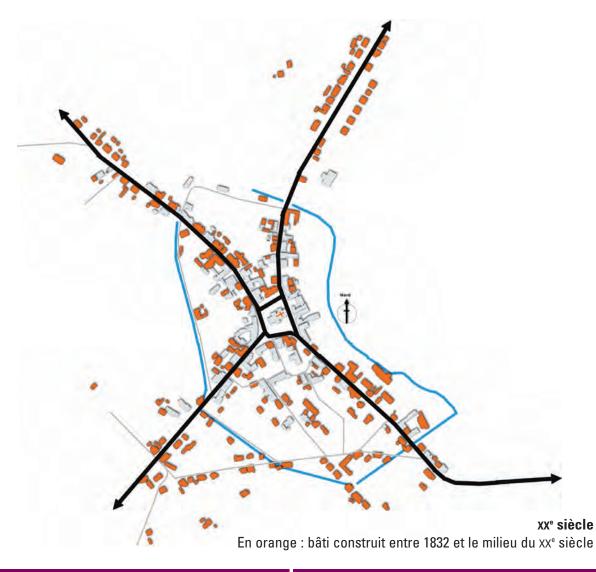
Les façades des constructions sont majoritairement orientées sur l'espace public. Les pignons sur rue sont rares, particulièrement dans la première couronne bordant l'espace public central (l'église et sa place). Si le bâti est compact autour de ce dernier, les îlots un peu retirés sont généralement peu denses. Autour des constructions plus diluées, s'ouvrent souvent des espaces vides très importants, délaissés par une urbanisation qui s'est développée de façon privilégiée le long des grands axes aménagés dans la seconde moitié du XIX° siècle. Ces îlots de centre bourg très aérés constituent une des singularités de ces communes.

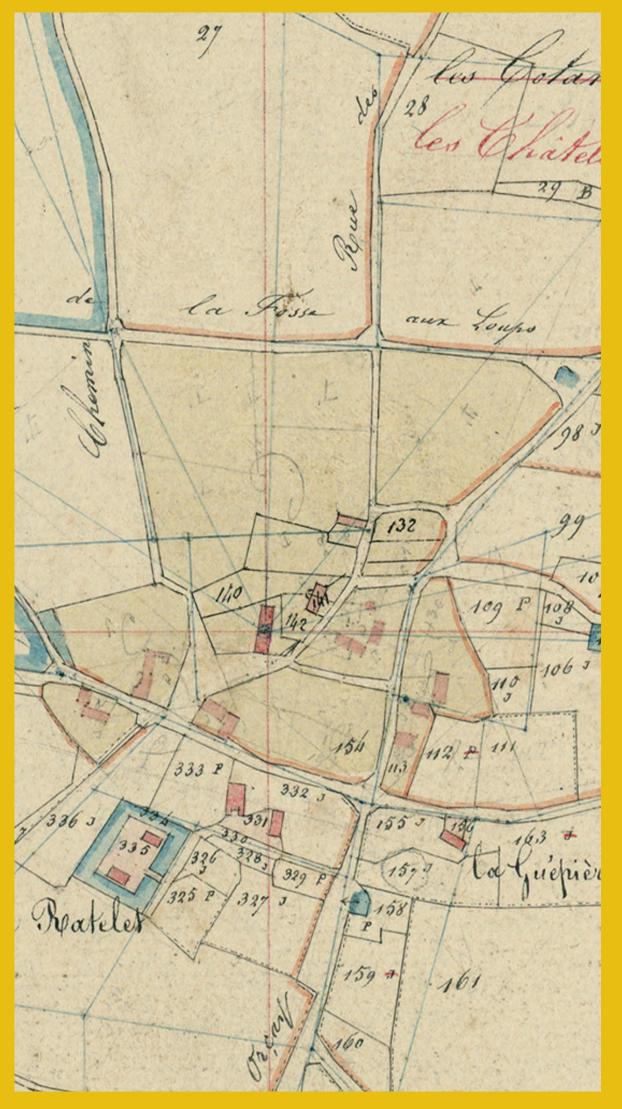






xıx° siècle Bâti construit avant 1832





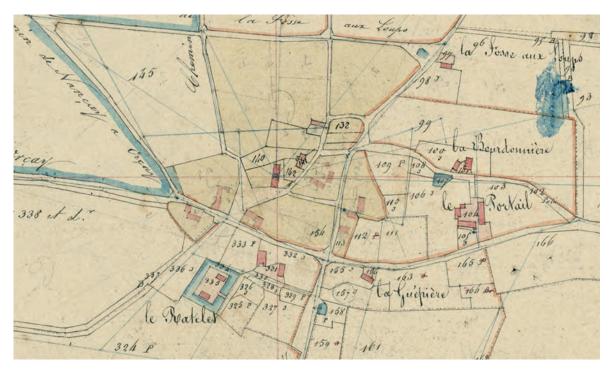
Les bourgs hameaux

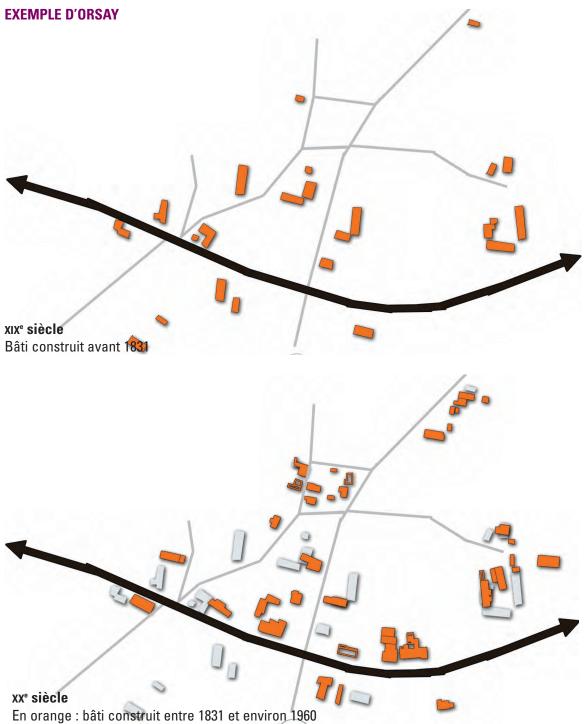
Les « bourgs hameaux » ne constituent pas une typologie à part entière. Ce sont simplement des villages, qui, au cours des XIX° et XX° siècles, se sont agrandis de façon très restreinte et sans morphologie urbaine particulière.

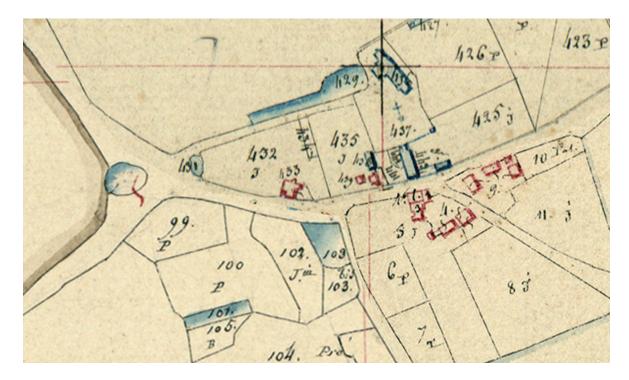
La structure foncière de ces communes et les ressources économiques développées à ces périodes ont généré une croissance insuffisante pour organiser une urbanisation communale similaire aux autres typologies urbaines de Sologne. Fréquents avant le début du XIX° siècle, les « bourgs hameau » sont devenus des cas isolés quelques décennies plus tard.

Dans ces villages, les constructions se répartissent de facon irrégulière et souvent éparse autour de l'église, seul élément marquant la centralité. Elles constituent des petits ensembles satellites, ne répondant à aucun schéma d'ensemble (pas d'organisation forte le long d'une voie, pas d'alignement, pas même d'orientation privilégiée du logis par rapport aux points cardinaux). Les cadastres napoléoniens montrent parfaitement la particularité des découpes et des exploitations parcellaires de ces bourgs. Contrairement aux autres typologies urbaines, les parcelles des « bourgs hameau » ne sont pas découpées en lanières perpendiculaires aux voies, mais sont souvent irrégulières, de surface variable, parfois très importantes et sans qu'une cohérence apparaisse entre leur découpage, l'implantation du bâti et le tracé des voies.

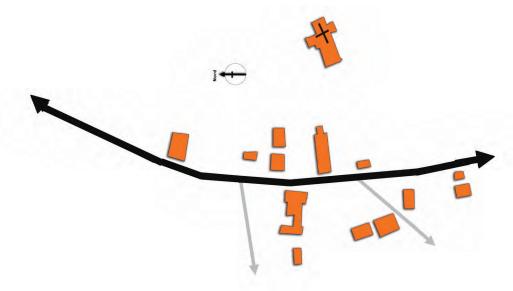
Les communes d'Orçay et de Veilleins appartiennent à cette catégorie. Ce sont des bourgs qui comptent peu d'habitants (257 habitants en 1999 pour Orçay et 141 habitants en 2006 à Veilleins).



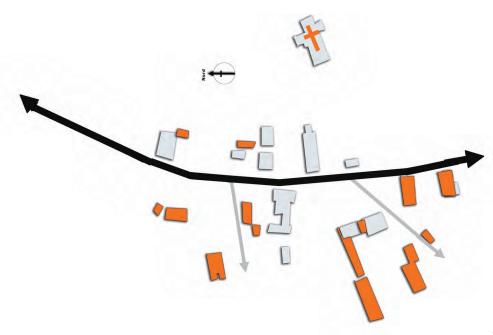




EXEMPLE DE VEILLEINS



xıx° siècle Bâti construit avant 1830



xx° siècle En orange : bâti construit entre 1830 et 1938

Typologies architecturales courantes des bourgs











Contexte et modèles

Les habitations à étage des bourgs, également appelées « maisons blocs » en raison de leur forme cubique, constituent un modèle référent des cœurs de bourgs. Ces constructions avaient des fonctions variées. La majorité était des commerces et des locaux d'artisans. D'autres tenaient lieu de relais de postes, d'auberges ou d'immeubles privés. Pour des raisons de stratégie économique, elles étaient regroupées autour du cœur des bourgs (places de l'église) et le long des axes les plus fréquentés. Leur élévation sur deux niveaux (rezde-chaussée + étage) s'explique par leurs fonctions : les rez-de-chaussée accueillaient les locaux destinés à l'accueil du public (locaux professionnels) tandis que les étages abritaient des parties privatives telles que des logements de commerçants ou d'artisans ou encore des chambres d'auberge.

Ensembles continus sur les axes des grands bourgs

Les fronts de rue entièrement composés de « maisons blocs » se trouvent dans les bourgs qui ont eu, au cours

du XIXº siècle, une activité commerciale et artisanale active. Malgré le sentiment d'unité qui ressort de ces ensembles, ces constructions font toutes l'objet d'un traitement particulier. Cette sensation d'unité est essentiellement apportée grâce à la présence d'un matériau dominant (la brique) mais aussi, par l'alignement strict des façades et par l'uniformité des gabarits. L'une des grandes caractéristiques de ce type de bâti est la sobriété de ses façades. Seuls les éléments techniques essentiels sont soulignés (soubassements, encadrements de baies, chaînages d'angles, corniches). Cette sobriété est d'autant plus appréciable que ces habitations sont denses et, qui plus est, agrémentées de nombreuses accroches commerciales (vitrines, enseignes en appliques, enseignes en potence ...). Leur usage ne nécessitait effectivement pas de décorum spécifique mais uniquement une partie à usage commercial clairement lisible. Toutefois, quelques façades font parfois exception par leur composition un peu plus sophistiquée (jeux de polychromie et éléments en pierre sculptée).





Malgré des décrochés de toitures et des traitements de façades variables, les alignements de maisons « blocs » se lisent comme des unités urbaines très cohérentes.



L'ornementation des façades se limite généralement à souligner les éléments de structure (encadrements de baies, chaînages d'angles, corniches ...).







Éléments isolés dans les petits bourgs

Dans les bourgs de moindre importance, les maisons « blocs » ne sont plus implantées en bandes continues mais réparties de façon éparse autour du coeur de bourg, les commerces étant en nombre restreint dans ces agglomérations de petite taille.

Si leur environnement et leur intégration dans le tissu urbain change, les bases de ces constructions restent les mêmes :

- Alignement sur rue
- Volume simple : parallélépipède surmonté de toiture à deux ou quatre pans.
- Murs gouttereaux sur rue.
- Traitement des façades très sobre.
- Régularité dans la répartition des percements.

Quelques éléments atypiques apparaissent parfois, selon l'époque de construction et/ou la richesse du propriétaire : toiture agrémentée d'un pignon éclairé par un œil de bœuf, balcons, travail un peu plus élaboré des cheminées ou des lucarnes ...





Éléments repères de carrefours

Dans les villages importants, les bâtiments à étage situés aux angles de rues passent inaperçus car ils constituent tout simplement le prolongement des bâtiments de même gabarit qui les bordent de part et d'autre. En revanche, dans les petits bourgs, les bâtiments à étage se distinguent beaucoup plus. D'une part, parce qu'ils ressortent au milieu d'un tissu bâti composé essentiellement de constructions basses (à un seul niveau) et d'autre part, parce que la jonction entre leurs façades sur rue se fait généralement par un pan de mur biseauté caractéristique. Leur implantation privilégiée sur les axes passants s'explique notamment par leur fonction commerciale (auberges, relais, commerces...). De la même façon ils peuvent se trouver parfois aux sorties des centres bourgs.

Lorsque les bâtiments situés à l'intersection de deux routes majeures étaient implantés avec pignon sur rue (sans angle biseauté), celui-ci était traité avec autant de soin que la façade d'accès.









Locatures et logements ouvriers





De la locature au logement ouvrier du xix' siècle

Les logements ouvriers que nous traitons dans cette partie sont les petits logements à un seul niveau qui bordent les rues et routes de toutes les communes de Sologne.

Il s'agit d'un type de logement modeste, calqué sur un modèle plus ancien : celui de la locature des journaliers. Les différences entre les locatures et les logements ouvriers du XIXº siècle et début XXº siècle sont diverses : 1- les locatures se trouvaient généralement hors bourg ou en sortie de bourg, au plus près des lieux de travail (domaines ou fermes), tandis que les cellules ouvrières se situent dans les centres ou aux entrées de bourgs, là où la vie économique se développe au cours du XIXº siècle. On commence alors à étoffer les bourgs, à regrouper les activités économiques et l'habitat, à raisonner en termes de système complémentaire et non plus en autarcie.

2- Les locatures étaient destinées à loger des journaliers qui travaillaient aux champs, au gré des besoins et à fortiori, au gré des saisons. Il s'agissait donc d'une population tournante. En revanche, les cellules ouvrières étaient destinées à loger des ouvriers plus enclins à se « stabiliser » sur un territoire. Ce pouvait être des employés d'artisans, des employés d'entreprises telles que les draperies, des employés d'exploitants forestiers, etc.



Avant la vague des constructions en brique au XIX° siècle, la base de la cellule ouvrière existait déjà avec les locatures. Il s'agissait de constructions en pans de bois, beaucoup moins résistantes dans le temps. Les dimensions de ces constructions (largeur, longueur et hauteur) étaient à peu près similaires à celles des cellules ouvrières en brique conçues au XIX° siècle.

C'est d'ailleurs l'essor de la brique qui a permis de conserver ces volumes.

Les locatures ont également bénéficié de ce nouveau matériau soit pour recouvrir leurs vieilles façades en pans de bois dégradées, soit en guise de remplissage dans une ossature à pans de bois, ou bien encore, comme matériau de construction à part entière, pour les plus tardives ou pour celles qui dépendaient d'un domaine particulièrement riche (ces derniers possédant souvent leur propre four à briques).













3- Les locatures étaient généralement constituées de logements isolés ou jumelés. Seules quelques grandes fermes ou quelques grands domaines faisaient exception en logeant leurs journaliers dans des ensembles plus conséquents.

À l'inverse, les cellules d'habitation construites au XIX° siècle étaient rarement isolées et les opérations regroupant 4, 5 ou 6 logements étaient pratique courante.



















Logements ouvriers en bande

L'ambition première de ce type d'opérations était de construire des logements les plus économiques possible et répondant à un confort qui peut, certes sembler très rudimentaire aujourd'hui, mais qui était nettement supérieur à ce dont les ouvriers avaient pu bénéficier jusqu'alors.

Atteindre cet objectif nécessitait tout d'abord d'optimiser l'usage du sol. Aussi les parcelles ont-elles été découpées en bandes étroites (de la largeur du logement ou guère plus). Les constructions sont très souvent jointes par leurs pignons, évitant tout espace délaissé entre deux constructions. De la même façon, les façades sur rue sont implantées au ras de la voirie. Les espaces extérieurs privatifs étaient isolés à l'arrière des logements, donc non visibles depuis l'espace public. Très étroits mais souvent assez longs, les jardins étaient exploités par les occupants pour subvenir à leurs besoins alimentaires (potagers complétés de poulaillers et de clapiers). L'eau nécessaire à cette «micro-agriculture» était apportée par des puits individuels ou collectifs.

Réduire le coût de construction et d'entretien des logements impliquait également de passer par l'utilisation d'un matériau alors diffusé en grande quantité, rapide à mettre en oeuvre, sain et solide : la brique. Ce même souci d'économie a amené à restreindre la surface du logement et à optimiser la totalité du volume bâti. Ainsi, les combles des logements étaient accessibles depuis la rue ou depuis un pignon et tenaient lieu de grenier où les locataires pouvaient stocker leur foin.





La grande nouveauté apportée à travers ces logements est l'intérêt accordé aux conditions d'hébergement des ouvriers. Aussi modestes soient-ils, ces logements n'ont rien à voir avec les logements des siècles précédents, notamment en termes d'hygiène et d'éclairement naturel. À cette époque, nombre de revues scientifiques parlent des bénéfices de la lumière naturelle et de l'aération des habitations contre les « miasmes » responsables d'épidémies que l'on veut éradiquer. Dans cette mouvance, les logements ouvriers sont dotés de grandes fenêtres (au même titre que les habitations les plus riches) et leurs portes d'entrée sont vitrées dans leurs parties supérieures. Ces éléments devaient permettre de ventiler convenablement ces petits logements où vivaient enfants, parents et grands-parents, donc des familles nombreuses. Pour remettre cette démarche dans son contexte, il faut préciser que la fin du xix° siècle et le début du xx° siècle constituent une époque où l'industrialisation bat son plein et où la force de travail (l'ouvrier) devient un élément social qui attire l'intérêt d'un grand nombre d'industriels paternalistes et de politiques. À une époque où la misère, l'alcoolisme, les maladies et la violence au sein des foyers ou des quartiers ouvriers sont mis en avant par les rapports des médecins, on s'interroge sur les remèdes à apporter à cette classe de plus en plus importante. Pour certains, donner à tout homme un logement décent constitue la condition sine qua non de sa responsabilisation. Napoléon III, acteur du développement de la Sologne, était particulièrement intéressé et convaincu par ce principe. Avant-gardiste en ce domaine, il s'est même penché sur les écrits et les expériences pratiquées en Grande Bretagne avant de les appliquer sur le territoire français.

Logements ouvriers jumelés ou individuels

Si les logements en bande (trois, quatre, cinq ou six logements identiques accolés) sont souvent l'œuvre d'employeurs, beaucoup de logements jumelés ou individuels ont été réalisés par des ouvriers. Selon les moyens de chacun, la décoration était plus ou moins riche et la hauteur sous gouttière plus ou moins importante. Certains logements possèdent des combles surélevés généralement destinés à abriter des chambres puisque le rez-de-chaussée ne comprenait qu'une à deux pièces de vie.

Dans tous les cas, qu'il s'agisse de logements très modestes ou de logements un peu plus vastes et un peu plus ornementés, ces habitations sont toujours conçues selon les mêmes principes de construction et d'implantation.





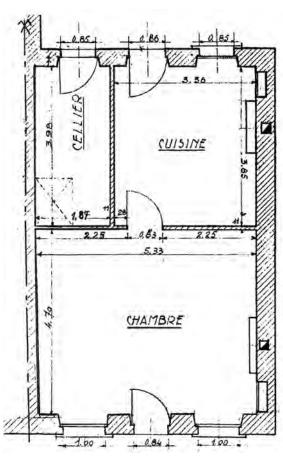


La composition des logements ouvriers

Les plus petits modules d'habitat se composaient d'une unique pièce de vie avec cheminée. Cette pièce servait aux activités quotidiennes mais aussi de cuisine et de chambre. Les façades sur rue de ces habitations ne comptent qu'une porte et une fenêtre.

Les modules un peu plus « riches » comprenaient deux pièces : une pièce de nuit (de petite taille) et une pièce de vie qui servait également de cuisine et souvent de deuxième chambre en rez-de-chaussée.

Les annexes et le jardin, situés à l'arrière des logements ouvriers, font partie intégrante de leur composition.





Enjeux et avenir des anciens logements ouvriers, patrimoine majeur

La grande question est aujourd'hui de savoir comment entretenir et conserver au mieux ce patrimoine qui, parce que dominant dans leur paysage, constitue l'identité des communes de Sologne.

Trop petits pour répondre aux besoins actuels, ces logements sont souvent regroupés par deux pour n'en constituer qu'un seul. Il arrive aussi régulièrement que des extensions viennent doubler la surface d'origine, brouillant plus ou moins la lecture du volume initial.

Qu'il s'agisse de travaux résultant d'un réaménagement interne ou d'un simple ravalement, les modifications apportées en façade et en volume peuvent totalement altérer le caractère typique de ces constructions, faute d'en préserver les composantes essentielles. La standardisation des divers éléments mis en œuvre dans une construction (menuiseries, portails, rebords de fenêtres, enduits...) et le manque d'information (communication) sur cette architecture à la fois commune et remarquable, ont quelquefois abouti à des interventions uniquement motivées par la notion de fonctionnalité, au grand détriment du caractère architectural de ce bâti.

Peut-être un accompagnement spécifique mérite-t-il d'être développé pour « sauvegarder » ce modèle de maisons en brique qui constitue, aujourd'hui, une particularité de la Sologne beaucoup plus prégnante que la maison à pans de bois encore considérée comme un élément caractéristique du patrimoine architectural solognot. On la réplique dans les lotissements, on commence même à recouvrir des façades en brique de faux pans de bois : ironie de l'histoire qui se retourne! Mais sans doute ce patrimoine populaire du XIX^e siècle est-il encore trop présent et trop récent pour qu'on prenne conscience de ses qualités et de son réel impact dans le « visage » des bourgs solognots.

Ce type d'habitat fait encore régulièrement l'objet de restaurations, certes soignées et guillerettes, mais d'un style totalement « exotique » qui gomme entièrement l'appartenance de ces bâtisses à des ensembles urbains cohérents. Or, c'est en décomposant peu à peu ces ensembles, que ceux-ci perdent leur sens et leur intérêt.







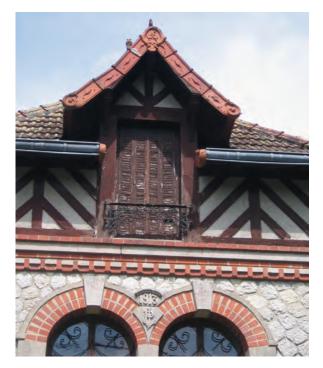






Ce type d'habitation, les villas, a la particularité d'arriver relativement tardivement dans les bourgs de Sologne (et dans le paysage français en règle générale).

Ces habitations (principales ou secondaires) s'adressent à des notables divers : entrepreneurs, médecins, ingénieurs et autres catégories socioprofessionnelles qui ont des références culturelles différentes des populations rurales locales et les moyens de se loger dans des surfaces importantes. Toutes les villas ne sont pas pour autant de vastes demeures, certaines maisons secondaires sont même de taille très modeste. Mais dans ce cas, les propriétaires se sont appliqués à bien démarquer leurs demeures de la classique maison ouvrière locale.









Diffusion de nouveaux modèles culturels

Les villas se diffusent en Sologne essentiellement dans les années 1900-1930.

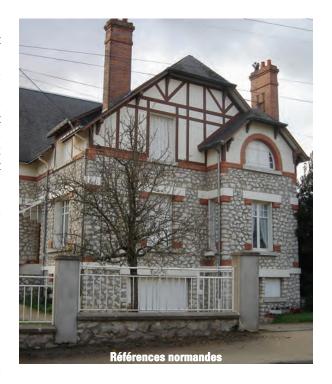
Or, entre le milieu du xixe et le début du xxe siècle, le mode de vie des Français et leurs modes de déplacement, notamment des classes les plus aisées, ont bien changé. Le développement considérable du chemin de fer et les profits apportés par l'industrialisation croissante permettent aux classes sociales les plus favorisées de voyager et donc de se doter de nouveaux référents culturels. La Normandie, la Bretagne, le bassin d'Arcachon ... sont autant de régions prisées pour y passer des vacances soit en raison de leurs activités culturelles, soit parce qu'elles sont devenues très en vogue après avoir inspiré des grands maîtres de la peinture (Courbet, Gauguin, Monet, Renoir...).

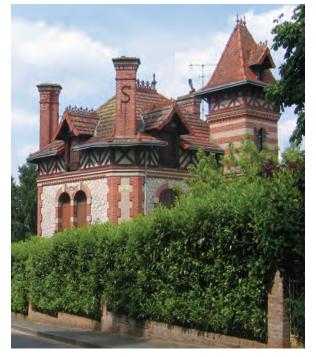
La région parisienne, véritable laboratoire expérimental de la France dans de multiples domaines, constitue, elle aussi, une référence en terme d'architecture.

Dans les villas qui s'implantent en Sologne à cette

Dans les villas qui s'implantent en Sologne à cette époque, on retrouve donc les mœllons d'appareil en imitation des pierres meulières caractéristiques des villas des banlieues parisiennes et des toitures à croupe, des faux pans de bois et des enduits blancs en référence aux habitations traditionnelles normandes. Les perrons et divers éléments typiques des habitations balnéaires étaient également couramment employés de la même façon que les courbes et le vocabulaire végétal - inspirés de l'Art Nouveau - ornaient régulièrement façades, menuiseries et ferronneries.

La villa est donc le premier modèle d'habitat à diffuser des références architecturales traditionnelles ou modernes extérieures à la Sologne.









Les villas blocs (modèle traditionnel) :

L'adoption d'un vocabulaire totalement nouveau ne s'est pas toujours faite de façon évidente et les références traditionnelles locales ont été tenaces. Aussi, un certain nombre de villas a été conçu avec une grande sobriété de volume. Ce sont de simples parallélépipèdes, semblables aux maisons de bourgs à étage qui se sont diffusées au cours du XIXº siècle que l'on a agrémenté de quelques éléments propres à la tendance du moment (pignon sur rue, toiture en croupe, baies aux proportions innovantes : plus larges que hautes, éléments de ferronnerie reprenant des motifs actuels: balcons, marquises, garde-corps...). Si ce modèle de villa s'apparente à la maison « bloc » du xixº siècle par ses volumes, elle s'en distingue en revanche par son implantation sur la parcelle. Alors que la maison bloc est implantée en limite parcellaire au bord de la voirie, la villa est, quant à elle, toujours implantée en retrait de la voie publique. De même, alors que les maisons de bourg à étage étaient implantées sur toute la largeur des parcelles, accolées les unes aux autres par leurs pignons, les villas se veulent autonomes et sont implantées en retrait des limites parcellaires latérales. Avec cette conception, chaque habitation se lit comme un élément isolé, clairement distinct de ses voisines et non plus comme un élément faisant partie d'un ensemble, comme cela pouvait être le cas dans les alignements des maisons de bourg à étage.







Avec la villa s'ouvre une nouvelle façon de concevoir la propriété privée. Le rapport entre l'espace public et l'espace privé s'en trouve implicitement modifié. Les notions de front de rue et de densité sont alors remises en cause et génèrent une nouvelle conception : celle de l'habitation autonome au milieu de sa parcelle, schéma qui perdure encore aujourd'hui.



Les modèles multipliés

Contrairement aux logements ouvriers du XIXº siècle qui étaient destinés à être reproduits à l'identique et faisaient régulièrement l'objet d'opérations groupées, les villas étaient conçues dans un souci d'originalité, de nouveauté et de personnalisation. Toutefois, le savoir-faire et les plans à disposition des entrepreneurs locaux les ont amenés à reproduire plus d'une fois un même modèle, ces constructions ne faisant pas toujours l'objet d'une commande à un architecte.

Ainsi, il n'est pas rare de retrouver, au sein d'une même commune ou sur des communes éloignées, des modèles identiques qui ne se distinguent que par quelques légères variantes. Il est alors assez amusant de chercher à identifier les limites du secteur de diffusion d'un modèle donné et par déduction, de cerner l'amplitude des périmètres d'intervention des entrepreneurs-constructeurs, à cette époque.







Outre l'implantation sur la parcelle, les principales distinctions et innovations du modèle «villa» par rapport à l'architecture traditionnelle locale (architecture vernaculaire) sont :

- la présence d'une aile en avancée offrant un pignon sur rue.
- les jeux de toitures (croupes, noues).
- l'usage de la mixité des matériaux.











Les paysages de Sologne comprennent deux types de fermes :

> Les fermes suffisamment importantes pour se doter de plusieurs corps de bâtiments organisés autour d'une cour relativement spacieuse. Ces fermes constituent un modèle dominant en Sologne. Il s'agissait à la base, de petites structures qui se sont développées, généralement en retrait des grandes voies de communication, au fur et à mesure de l'amélioration des terres. Leur activité se devait d'être variée pour assurer une rentabilité économique. En plus de la culture, on pratiquait donc également l'élevage (ovin, bovin...) ainsi que la transformation de matières premières, ce qui explique la présence de bâtiments aux volumes et aux percements variés (étables, granges, laiteries...).

> Les longères, composées d'un unique corps de bâtiment, généralement implantées au bord des voies de communication. Ces dernières constituent le modèle de structure agricole le plus humble en Sologne. Leur unique bloc bâti regroupe une petite cellule d'habitation accolée à une grange et à une ou deux annexes restreintes (étable, soue, poulailler..).

Parallèlement à ces deux typologies communes, on se doit aussi de citer le cas particulier de la ferme dite « ferme modèle » qui, bien que très rare, a pour intérêt majeur de témoigner des expérimentations et des investissements conséquents mis en oeuvre au cours du XIXº siècle, dans le but de transformer les terres insalubres de Sologne en terres cultivables au rendement tout à fait honorable.





Les cours fermées (bâti perpendiculaire)

Au cours du XIXº siècle, les fermes à cour « fermée », encadrée de plusieurs corps de bâtiments, se sont généralement développées autour d'une activité agricole même si celle-ci était jusque-là bien maigre. Les bâtiments de brique et de tuile ont progressivement remplacé les anciens bâtiments à pans de bois couverts de chaume, au fur et à mesure de leur dégradation. Si les matériaux de construction ont changé, en revanche, les volumes et les implantations des nouveaux bâtiments sont restés conformes aux constructions d'origine si ce n'est qu'elles se sont dotées de diverses extensions : extensions des logis, mais aussi, extension des parties destinées aux animaux et au stockage.

Avant la phase d'extension des bourgs solognots, ces exploitations étaient pratiquement toutes situées hors bourg. Elles ont petit à petit été englobées, dans le tissu urbain. Ainsi, la plupart des communes de Sologne possèdent aujourd'hui des corps d'exploitation qui s'inscrivent de façon totalement

naturelle en plein cœur ou en sortie de bourg, au milieu des maisons de ville.





Les cours fermées (bâti perpendiculaire)

Les caractéristiques de ces ensembles bâtis sont :

- Des volumes relativement bas, coiffés de toitures à environ 40°- 45° (pente nécessaire au bon écoulement de l'eau sur la petite tuile).
- Des habitations avec des façades ouvertes tournées vers le sud et des façades basses et fermées orientées au nord. Derrière la façade sud, façade la plus éclairée, se répartissent les pièces de vie (salle commune, chambre) tandis que les annexes (laiterie, cellier...) sont regroupées derrière la façade nord, façade froide et ombragée.
- Une proximité voire une continuité entre la partie grange et la partie habitation qui constituent les deux volumes principaux. Le reste des bâtiments est souvent de moindre taille (étables, soues, poulaillers...).
- Le traitement des espaces extérieurs encadrant les bâtiments.

La partie avant (le long de la voie) comprend toujours une cour à usage agricole. Au dos des bâtiments s'ouvrent des pâtures, accessibles depuis la cour par des passages entre les bâtiments. Les cours sont de taille variable en fonction de la richesse et de la situation des exploitations. Les exploitations enclavées dans les bourgs, au bord des voies, ont des cours généralement très peu profondes (leur profondeur étant souvent limitée à la longueur du bâti perpendiculaire à la voie) tandis que les exploitations isolées dans les secteurs agricoles ont des cours plus conséquentes et plus ouvertes.







Les longères

Les volumes, les matériaux et les principes de construction des longères sont identiques à ceux des fermes à cour fermée. La seule différence entre ces deux types d'exploitation est l'échelle, les premières étant des structures moins importantes que les secondes. Elles correspondent à des activités agricoles plus restreintes. De ce fait, on y retrouve les mêmes caractéristiques techniques (pentes de toits, hauteurs des volumes, sobriété des traitements, présence de grange et d'annexes) mais mises en oeuvre dans un bâti extrêmement compact. Des logis aux annexes, tout est regroupé au sein d'un unique bloc, séparé de la voirie par une petite cour à usage de distribution et agricole.

Ces constructions étaient issues d'une économie modeste ou tous les choix étaient raisonnés. Pas de décrochement purement décoratif, pas de création de surfaces inexploitées, tout a été conçu avec des moyens restreints et dans un objectif de fonctionnalité : ce qui a implicitement abouti à des volumes simples et compacts.











La loi Loucheur et son impact en Sologne

La loi Loucheur constitue un évènement exceptionnel dans l'histoire du logement en France car, elle signe pour la première fois, l'engagement de l'Etat français dans la politique du logement et notamment dans la politique du logement social.

La loi Loucheur est votée le 13 juillet 1928. Elle a pour objectif de permettre aux petits revenus de devenir propriétaires d'un terrain et d'un logement conçu à leur charge, via un taux d'emprunt restreint, mis en place par l'Etat. On rejoint ici le souhait de Jules Siegfried qui, à la fin du XIXº siècle, avait pour objectif de stabiliser et de redonner dignité à tous les petits ouvriers en leur permettant de devenir propriétaires.

Le second grand axe de la loi Loucheur concerne la création de logements locatifs en affichant l'ambition de construire 200 000 HBM (habitat à bon marché) et de 60 000 logements à loyers moyens, là encore via des aides substantielles de l'État.

Si jusqu'à présent la question du logement était surtout laissée à des initiatives privées comme les employeurs et les organismes HBM, par cette loi, l'État veut prendre en main la question du logement afin de rétablir au plus vite une situation critique. Car, à cette époque, les conditions de logements des petits ouvriers sont très mauvaises en France, particulièrement à Paris où vient s'entasser dans des baraques de fortune une nouvelle population fraîchement arrivée et qui ne fait que s'accroître: la population agricole qui quitte sa province pour tenter sa chance dans la capitale.

À travers ce plan applicable sur tout le territoire français, le ministre du travail et de la prévoyance, Loucheur souhaite freiner l'exode rural et retenir la population dans les campagnes.

En Sologne, région rurale par excellence, on compte peu d'opérations HBM. Certains logements caractéristiques se trouvent toutefois de façon égrenée dans les quartiers de Salbris (quartiers de Belleville et faubourg d'Orléans). En revanche, les opérations d'acquisition surnommées « pavillons Loucheur », sont très nombreuses même si elles sont essentiellement localisées dans et autour des communes dotées d'activités artisanales ou industrielles importantes. C'est notamment le cas de Lamotte-Beuvron, La-Ferté-Imbault, Nouan, Salbris, Souesmes, Theillay.







Les modèles de bâti

Si la loi Loucheur n'imposait aucun modèle mais exigeait essentiellement des constructions de qualité, les constructeurs se sont rapidement mis à commercialiser des modèles types, afin de proposer les meilleurs prix aux futurs acquéreurs.

Ainsi, les rues des bourgs de Sologne sont régulièrement ponctuées de modèles identiques, modèles que l'on retrouve également dans de multiples villes et villages français et qui ne varient bien souvent que par les matériaux mis en œuvre en façades ou par quelques éléments décoratifs.

De la prestation la plus humble jusqu'à la plus soignée, chacun pouvait trouver un modèle adapté à son budget et à ses besoins. La maison dite « sur catalogue » naissait. Un des « grands classiques » de la loi Loucheur est le pavillon avec pignon sur rue (inspiré du cottage anglais et reprenant une tendance amorcée avec les villas). Il s'agit d'un modèle très simple, composé de façon symétrique, avec une pente de toit relativement faible (plus près des 30° que des traditionnels 45°) optimisant ainsi la surface de combles exploitable.

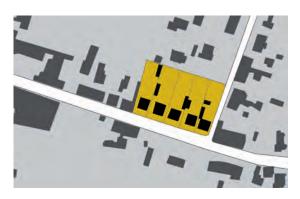






Impact dans le tissu urbain des bourgs

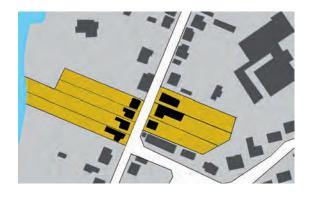
Les « pavillons Loucheur » ont généralement été implantés sur des parcelles découpées dans de vastes terrains. De ce fait, ils sont souvent regroupés les uns à côté des autres. Cette proximité de pavillons souvent inspirés du même modèle type engendre des quartiers très homogènes. Certes, les logements Loucheur revendiquent la notion de propriété privée par leur implantation centrale sur la parcelle mais au niveau urbain, la répétitivité et l'homogénéité de ces ensembles restent encore très proches des expériences passées, notamment des logements ouvriers du XIXe siècle.



Lamotte-Beuvron, rue Ernest Gaugiran



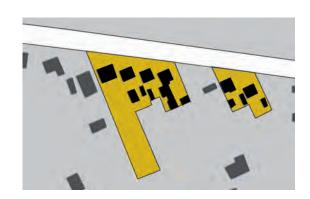




Lamotte-Beuvron, rue de la Garenne







Entrée de La Ferté-Imbault depuis Selles-Saint-Denis







Entrée de Theillay depuis la Ferté-Imbault





Composantes et caractéristiques du bâti

La brique

Produit du sol local

L'architecture vernaculaire du XIX^e et du XX^e siècle, en Sologne, se caractérise essentiellement par l'emploi de la brique dans tous les ouvrages maçonnés et par l'emploi de la petite tuile plate en toiture. La brique employée à l'époque était un matériau local puisque la terre argileuse qui la compose était extraite, moulée, séchée puis cuite dans un secteur très limité. Ainsi, pratiquement toutes les communes du Pays de Grande Sologne possédaient au moins une tuilerie-briqueterie. Selon la nature du sol, la texture et la couleur des briques variaient. De la même façon, les gabarits et les moules ont évolué en fonction de leur date de fabrication et des modèles de production des divers briquetiers. La plupart d'entre eux ne produisait pas que des briques mais aussi des petites tuiles, puis, divers éléments en terre cuite qui se sont développés au fur et à mesure du temps (chapeaux de cheminées, tuiles faîtières, tuiles mécaniques, tuiles de rives moulurées...).

Avant le XIX° siècle, la brique était employée de façon très ponctuelle dans les ouvrages majeurs (châteaux, ponts ...). Vers 1850, sa production a pris de l'ampleur. Elle a alors été couramment employée comme matériau de remplissage pour remplacer les lattis et torchis dégradés des bâtiments en pans de bois. Puis, très vite, les constructions tout en brique sont apparues.







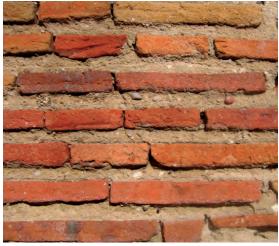


La même évolution a amené les couvertures de chaume à disparaître progressivement au profit des toitures à petites tuiles plates qui ont elles-mêmes été concurrencées au cours du XIXº siècle par la tuile mécanique.

Le territoire de la Sologne porte encore les marques des multiples lieux d'extraction de l'argile utilisée à la fabrication de matériaux de construction en terre cuite. Creusées sur un sol imperméable, ces sources d'extraction ont généralement été transformées en pièces d'eau (marres, étangs...).













Matériau de construction

La brique est devenue un matériau de construction privilégié pour diverses raisons :

- Elle pouvait être produite en masse grâce à l'abondance d'argile et de sable dans l'ensemble des sols de Sologne. Il faut noter que la notion de production locale de masse avait alors une importance capitale car on pouvait couvrir un besoin important en logements dans un temps réduit et pour un coût moindre.
- Le mode de production des briques est simple. De très grandes quantités pouvaient être produites dans un laps de temps très restreint.
- La brique se pose très facilement. Pas besoin de taille ou d'ajustage minutieux. Légère et de petit format, elle se met en œuvre rapidement et avec des moyens très restreints. Qui plus est, elle peut se prêter à une grande variété de mise en oeuvre.
- Plus résistante que le bois et le torchis, elle offrait la possibilité de construire des ouvrages plus solides et moins fragiles à l'érosion.
- Grâce à ses dimensions normalisées, elle permet de créer des percements de dimensions standards. Cette donnée participe à la rapidité et à l'économie de construction puisqu'on peut mettre en œuvre un système de préfabrication.
- La solidité d'un appareillage en brique permet de créer des percements de grande taille et, par conséquence, d'accroître la ventilation et l'éclairage des logements. Cette préoccupation est un point primordial à partir du XIXº siècle, date à laquelle se diffusent les théories hygiénistes. Ces théories seront d'autant plus prisées par les principaux acteurs locaux que la Sologne sort de plusieurs siècles d'épidémies ravageuses.

Avec le temps, ce matériau de construction a évolué aussi bien dans ses gabarits (dimensions) que dans sa mise en œuvre. Les briques les plus anciennes sont relativement irrégulières et de petit gabarit.

Quelques modèles de briques plus larges ont également fait leur apparition ponctuellement. Petit à petit, la brique s'est standardisée pour adopter une taille « universelle » de 5,5 cm x 11 cm x 22 cm. Si la couleur des briques varie en fonction de leur lieux d'extraction, leur texture a également évolué avec le temps. Les briques artisanales étaient plus ou moins granuleuses ou craquelées en fonction de leur teneur en sable et en argile.





Propriétés esthétiques et techniques de la brique

La brique se suffit à elle-même et les façades des habitations solognotes non transformées possèdent un cachet indéniable par leur sobriété et la qualité de leurs détails.

Si les façades en brique constituent un élément majeur de l'identité solognote, le matériau brique n'a pas toujours été apprécié à sa juste valeur.

L'avènement du ciment, dès la deuxième moitié du xx° siècle, a notamment lancé une grande mode du camouflage de la brique au profit des faux parements en pierre taillée, matériau considéré alors comme beaucoup plus noble. Ces interventions ont été particulièrement néfastes aux constructions en brique car la brique est un matériaux poreux.

Un recouvrement en ciment, imperméable, empêche celle-ci de respirer et d'évacuer l'humidité qui peut s'infiltrer dans le mur de brique par capillarité et qui reste donc enfermée, attaquant les joints et rendant la brique friable. La brique craint l'eau, c'est son principal point faible, et donc le gel. La terrre cuite est un matériau poreux, l'eau peut s'infiltrer progressivement sur sa hauteur et dans son épaisseur, provoquant ainsi des dégâts intérieurs. Il faut accorder une grande vigilance aux traitements des pieds de murs pour qu'ils ne soient pas en contact avec de l'eau stagnante et être très attentif à l'état des gouttières et des évacuations d'eaux pluviales. Il est donc préférable de réaliser, quand cela est nécessaire, des enduits respirants à base de chaux.

Enfin la brique a de bonnes qualités thermiques et acoustiques. C'est un matériau entièrement naturel, recyclable et sans aucune incidence sur la santé des occupants et sur l'environnement.









Pour plus de renseignements sur l'ornementation des habitations en brique, voir la fiche « modénature ».

À noter que la commune de Vouzon a mis en place un parcours de la brique en partenariat avec le musée de Sologne de Romorantin, le GRAHS et l'UCPS. Des plaquettes permettant de suivre et de comprendre ce parcours sont disponibles en mairie.







Un matériau d'ornementation

Les habitations qui composent les bourgs et hameaux du Pays de Grande Sologne offrent un panel de mise en oeuvre remarquable. On y trouve une variété indénombrable de façades en brique. On peut ainsi remarquer que parmi cette variété chaque commune possède des éléments caractéristiques. Pour l'une, ce sera les corniches en doucine, pour l'autre, un modèle de lucarne et pour une dernière, un motif associant différents types de briques. Ces spécificités provenaient du savoir-faire des maçons locaux et des modèles produits par les différents tuiliers, sachant que très souvent, les tuiliers étaient également maçons. La brique étant un matériau beaucoup plus monotone que le pan de bois qui l'avait précédé, divers techniques et matériaux ont été inventés afin d'agrémenter les façades. C'est notamment le cas des losanges dessinés avec des briques noires (briques flammées) sur les façades en brique traditionnelle. Ces trames losangées auraient été destinées à rappeler les croix des pans de bois. Des briques blanches étaient également employées pour dessiner les mêmes motifs ou,

employées pour dessiner les mêmes motifs ou, comme c'était aussi le cas avec les briques flammées, pour inscrire une date ou des initiales sur des pignons. Les diverses variations chromatiques des briques vernissées (bleues, vertes, jaunes) ont également été des éléments de décors très prisés pour rompre la monotonie d'un appareillage en brique classique. Enfin, en prenant le soin de s'attarder un peu sur les détails de conception des constructions autres que les habitations, on peut être fortement étonné par la richesse des techniques de pose et par la présence de gabarits spécifiques, y compris pour des ouvrages très simples (c'est notamment le cas des briques triangulaires servant à coiffer les murets).

Toutes ces anecdotes qui constituent la griffe du bâti Solognot sont autant d'éléments à préserver et à mettre en valeur lors d'opérations de rénovation ou de réhabilitation. La majorité des habitations conçues en Sologne entre le milieu du xixº et le début du xxº siècle étant constituée de petit habitat ouvrier, il est indispensable de conserver les détails qui constituent sa seule richesse. Ainsi, il faut éviter de remplacer des ouvertures coiffées d'arcs cintrés par des linteaux droits, conserver les corniches travaillées et enduire les motifs particuliers des façades.





La modénature

Polychromie et jeux de matériaux

Les façades des habitations conçues à la fin du XIX° et au début XIX° siècle sont souvent agrémentées de jeux de matériaux et de couleurs. Les différents matériaux employés étaient généralement retenus en fonction de leur disponibilité sur place.

Le plus couramment, on associait des briques traditionnelles (ocres) et des briques vernissées (noires) ou des briques blanches, selon les secteurs. La brique traditionnelle pouvait également être associée à la pierre taillée, là encore, sur des secteurs géographiques limités. La sophistication de sa mise en œuvre témoignait de la richesse de la construction et, a fortiori, de celle du propriétaire. De nombreuses façades ont également été agrémentées de touches colorées beaucoup plus vives, apportées par des briques vernissées de différentes couleurs (jaunes, bleues, vertes ...). Enfin, les habitations les plus tardives offrent fréquemment des façades en moellons d'appareil,

le plus couramment employés en soubassement

pour marquer le socle de l'habitation.



Contrairement aux façades lisses et planes que l'on met en oeuvre dans le logement traditionnel aujourd'hui, les façades de cette époque sont dotées de divers éléments en saillie par rapport au nu extérieur du mur de façade, apportant ainsi de la profondeur à celui-ci grâce aux ombres qui en résultaient. La plupart de ces éléments étaient saillants pour des raisons techniques, mais à cette époque, on avait pour habitude d'exploiter les éléments structurants comme éléments de décoration. Les plus courants étaient les encadrements de baies, les chaînages d'angles ou les chaînages intermédiaires, les bandeaux et les corniches.











Émaux et faïences

Au début du xx° siècle, les éléments de décors inspirés de la nature étaient très en vogue. C'est notamment l'époque des célèbres portes de métro de Paris d'Hector Guimard. Ces motifs ont été diffusés sur les façades et quelques fois même sur les murs de clôture par l'emploi d'émaux et de faïences de toutes sortes et de toutes couleurs.

Les garde-corps, lucarnes et les toitures étaient également des élements privilégiés pour agrémenter les constructions de divers types de décoration en bois, en fonte ou en zinc.













Les baies et lucarnes

Implantation, proportions et couleurs

Dans les divers modèles d'habitations mis en œuvre au cours du XIXº siècle, la régularité dans l'implantation des percements est de mise. En y prêtant un peu attention, on découvre rapidement que tous les appuis de fenêtre et tous les linteaux font l'objet d'alignements stricts. De la même façon, les percements supérieurs des bâtiments à étage sont rigoureusement alignés avec les percements inférieurs.

Les baies des habitations de la fin du XIXº siècle ont également pour particularité d'être beaucoup plus hautes que larges (env. 1m80 de hauteur pour env. 1m20 de largeur). Les allèges des fenêtres sont plus basses que celles des maisons contemporaines (environ 60 cm au-dessus du plancher contre 0,9m-1 m aujourd'hui). La hauteur entre plancher et linteaux atteint généralement 2,40 m, ce qui aboutit à des percements généralement beaucoup plus effilés que les percements actuels.















Les menuiseries étaient en bois, traditionnellement peintes en gris ou avec des couleurs sombres telles que le marron ou le rouge sang de boeuf. Il s'agissait de peintures à base de pigments naturels. Le bleu dur, le turquoise ou les lazures brillantes très en vogue depuis quelques années ne sont donc pas du tout traditionnelles dans ce genre d'habitat.

Menuiseries, ferronnerie et autres détails

Dans la plupart des logements ouvriers, les menuiseries sont très sobres. En revanche, dans les maisons un peu plus cossues, elles sont souvent devancées d'éléments de ferronneries travaillées. Ces décors inspirés de motifs végétaux - généralement en fonte - agrémentent souvent les parties vitrées des portes d'entrée, les garde-corps et les balcons.

Les marquises étaient également des éléments très fréquemment utilisés pour protéger les entrées. Elles se déclinent sous diverses formes et divers formats, là encore, au gré de la richesse et du style architectural des habitations.











Les lucarnes

Tout comme les menuiseries, les lucarnes traditionnelles varient en fonction des types d'habitations. Elles se déclinent sous diverses formes et divers matériaux. Les lucarnes les plus répandues en Pays de Grande Sologne sont les lucarnes pendantes donnant accès aux greniers des maisons ouvrières. Ces lucarnes s'élèvent dans la continuité de la façade. Leurs dimensions étaient adaptées au passage des gerbes de foin que l'on montait grâce à une simple échelle. Si la plupart d'entre elles est coiffée de frontons triangulaires (1), on trouve encore quelques lucarnes coiffées d'une toiture à trois pans, constituant une saillie par rapport à la façade (4). Il s'agit de lucarnes dites « à croupe débordante ». La sous-face en porte-à-faux de ces lucarnes permettait d'accrocher une poulie par laquelle on soulevait les charges les plus lourdes du trottoir jusqu'au grenier.

Les lucarnes « oeil-de-boeuf » se trouvent, quant à elles, sur les toitures des maisons les plus riches (5).











La symétrie et le rythme

La symétrie

Au XIXº et au début du XXº siècle, l'architecture conventionnelle était soumise à des règles découlant des canons de l'architecture classique, alors considérée comme la seule architecture « noble ».

Ces règles définissaient aussi bien des techniques constructives que les principes esthétiques dont un des fondamentaux était le principe de la symétrie. Une construction ne pouvait être considérée comme harmonieuse - on ne parlait pas alors de beau ou de laid - si elle n'était pas conçue sur un schéma ou un plan symétrique. Généralement, seules les demeures les plus riches s'organisaient selon un plan mettant en scène cette symétrie - la cage d'escalier marquant souvent l'axe central. La grande majorité des constructions, généralement assez modestes, se contentait de l'appliquer dans la composition de leurs façades. De la cellule ouvrière à la maison bloc à étage, toutes possèdent des façades organisées selon un schéma symétrique. Les seules habitations n'ayant pas appliqué ce principe de façon régulière sont les villas. Ceci s'explique notamment par leur apparition plus tardive qui correspond à une époque où l'architecture entame une véritable révolution suite au développement de l'industrialisation et à l'apparition de nouveaux matériaux de construction.

















Le rythme

Parmi les éléments forts, caractéristiques des bourgs de Sologne se trouvent les fameux ensembles constitués de 4, 5 ou 6 maisons ouvrières accolées, formant de longues façades rigoureusement tramées puisque composées d'un même module répété. La régularité du rythme ainsi créé apporte aux bourgs solognots une ambiance tout à fait particulière et constitue même ce qu'on pourrait appeler des ensembles remarquables par l'impact qu'ils peuvent avoir sur l'espace public.

L'implantation sur la parcelle

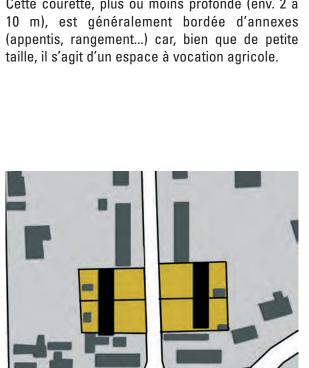
Le bâti de centre bourg

Les bâtiments de centre bourg (qu'ils soient à un ou plusieurs niveaux) sont implantés à l'alignement des rues. Les façades sur rue sont quasiexclusivement des murs gouttereaux. Ces bâtiments sont accolés les uns aux autres par leurs pignons, créant ainsi un front continu de chaque côté des rues. Dans cette configuration, les espaces privatifs sont retirés en arrière-plan.



Le bâti ouvrier ou agricole

Ces bâtiments sont généralement implantés aux portes des bourgs. Une courette fermée par une clôture sépare les volumes principaux de la voirie. Cette courette, plus ou moins profonde (env. 2 à









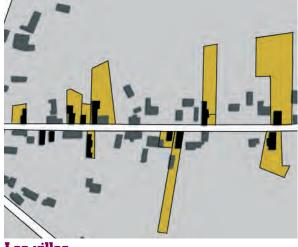




Le bâti avec pignon sur rue

Il s'agit souvent d'anciens bâtiments en pans de bois entièrement ou partiellement reconstruits. Habitations isolées ou annexes de ferme, ces constructions implantées perpendiculairement aux voies sont rares. Elles se raccordent néanmoins parfaitement aux alignements structurant les centres bourgs.

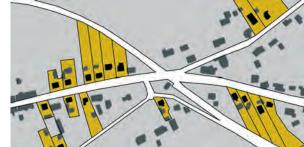




Les villas

Les villas sont, sauf de rares exceptions, toujours implantées en retrait de la voirie. Elles rattrapent l'alignement des rues par leurs murs de clôture. Entre celui-ci et l'habitation, une courette d'environ 5 à 10 m de profondeur tient lieu d'espace d'agrément. La partie privative (jardin ou verger) se trouve à l'arrière, tout comme les vergers et les pâtures se trouvent à l'arrière des bâtiments à usage agricole. Contrairement aux catégories de bâti citées précédemment, la villa n'est pas accolée aux limites séparatives de la parcelle. Cette distinction s'explique notamment par le fait que ces constructions sont apparues assez tardivement par rapport aux catégories précédentes et qu'entre temps, la progression de la notion de propriété privée ainsi que l'arrivée de la voiture dans les foyers français les plus aisés ont amené à penser la parcelle autrement.





Les annexes

Les appentis

Ce sont des annexes de petite taille, couvertes d'une toiture à un seul pan et accolées à une construction principale sur un pignon ou le long d'une façade.

Les appentis accolés en pignon étaient jadis destinés à loger le matériel divers, de petits animaux ou leur nourriture (grains...) tandis que les appentis implantés le long de l'habitation sont généralement plus grands que les premiers et avaient un rôle plus varié. Ils pouvaient tout à la fois servir de rangement accessible depuis l'extérieur, mais aussi tenir lieu de pièce supplémentaire à usage spécifique (laiterie, garde-manger...).

Quel que soit leur emplacement (en pignon ou en façade), ces appentis se fondent complètement dans les bâtiments d'habitation puisqu'ils sont conçus avec un même vocabulaire. Les matériaux employés sont identiques en maçonnerie et en toiture, les percements ont des encadrements similaires et une seule et même couleur est appliquée sur les menuiseries. Cette forte homogénéité entre le volume majeur et ses « ajouts » estompe le côté « verrue » de ces derniers et renforce la qualité de l'ensemble, même dans les cas où les volumes sont quelque peu compliqués.















Les ailes latérales

Les annexes latérales sont généralement couvertes avec des toits à deux pans, l'inclinaison de leur toiture étant, la plupart du temps, parallèle à la toiture de la construction principale (habitation, étable ou grange). Comme les appentis, ces annexes sont traitées avec le même vocabulaire et les mêmes matériaux que les constructions principales. Elles peuvent être totalement fermées ou posséder une partie préau (stockage du bois ou protection d'une porte d'entrée).

Autres annexes

Elles se déclinent selon trois configurations :

- Les ailes perpendiculaires reliées au bâtiment principal (habitation).
- Les bâtiments indépendants, longeant une limite séparative.
- Les annexes arrières, parallèles au bâtiment principal. Ces dernières sont récurrentes sur les parcelles occupées par du bâti ouvrier.

Leur taille varie en fonction des usages qui leur étaient attribués. Là encore, leur toiture et leur traitement reprennent les caractéristiques de la partie habitation (maçonnerie, toiture en petites tuiles avec pente entre 40 et 45°...).

Lorsqu'elles n'étaient pas destinées à abriter des animaux où des denrées fragiles (aliments....), ces annexes pouvaient être très sommaires, dotées d'une ossature d'unt bardage en bois assez rudimentaires.

Les extensions et agrandissements

Au xix^e siècle, de nombreuses habitations ont été agrandies par des volumes annexes situés en arrière ou en pignon. Parfois, le style architectural d'accompagnement prédomine avec la reprise, la plus fidèle possible, des pentes de toit, des matériaux et des ouvertures d'origine. Mais de nombreuses extensions sont en rupture de style avec l'architecture des bâtiments d'origine soit pour répondre à des contraintes techniques soit, par souhait de marquer une certaine modernité (tendance). Cette démarquation se faisait essentiellement par une rupture au niveau des volumes et notamment par l'emploi de toitures-terrasses. Il était également assez fréquent que ces extensions se distinguent de la construction d'origine par les proportions des baies (souvent plus larges). En revanche, on assurait une continuité par la reprise des matériaux d'origine et par la continuité des éléments de modénature (bandeaux, corniches, chaînages en pierre, soubassements ...).









Les extensions « fondues » dans les bâtiments d'origine

Dans tous les cas, la construction d'une extension la plus respectueuse possible du bâtiment d'origine, qu'il s'agisse d'une construction simple et modeste ou d'une construction plus complexe et fastueuse, nécessite de prendre le temps de comprendre l'architecture du bâtiment sur lequel on intervient.

Il s'agit dès lors de comprendre les grandes caractéristiques de ce bâti (ses matériaux, la composition de ses façades, la simplicité ou la complexité de ses volumes...) et d'identifier les détails qui constituent la particularité et la richesse de ce bâtiment.

La qualité des extensions tient en grande partie à l'association des matériaux et au respect de l'identité du bâti sur lequel on intervient .

Si les matériaux et la modénature d'une construction sont impossibles à reproduire en raison de la complexité de l'ouvrage ou faute de matériaux identiques, il est préférable d'opter pour des matériaux et un vocabulaire tout autre, en marquant bien le fait qu'il s'agit d'une extension, notamment en créant des décrochés et en envisageant des volumes très différents de ceux du bâtiment d'origine.







Aujourd'hui

La question de l'extension se pose dans les mêmes termes; soit en cherchant à fondre l'extension dans le bâtiment existant en reprenant les pentes, les matériaux et les ouvertures d'origine, soit en créant des volumes en rupture avec l'habitation principale. Cette seconde solution offre plus de possibilités tant au niveau des matériaux qu'au niveau des volumes. On peut ainsi exploiter les avantages des techniques constructives contemporaines (exemple : isolation par l'extérieur) et mettre en oeuvre des volumes et des baies aux proportions variées, en adéquation avec les besoins et les contraintes du site (tout ceci, sous réserve de respecter les prescriptions des documents d'urbanisme propres à chaque commune).

Les clôtures et portails

Les clôtures et les portails sont des éléments d'architecture à part entière. Ils constituent la vitrine sur rue d'une habitation. Aussi, si on prend le temps d'observer les clôtures et portails mis en œuvre au cours des XIXº et XXº siècles, on s'aperçoit d'une part, de la richesse apportée par leur variété et, d'autre part, de leur adéquation avec les constructions qu'ils soulignent.

Chaque style de construction et chaque typologie possède une clôture et un portail en harmonie avec son architecture. C'est cette adéquation qui renforce le caractère des habitations solognotes aussi modestes soient-elles.









Portails spécifiques

Les bâtiments implantés en limite de voie publique et accolés les uns aux autres constituent une barrière continue entre la rue et les terrains privatifs. Dans cette typologie d'habitat de centre bourg, surtout pour les logements les plus modestes, il n'est pas envisageable de libérer des bandes de terrain simplement pour desservir l'arrière de chaque logement. La solution envisagée est donc d'intégrer au sein des façades (au même titre qu'une porte d'entrée ou une fenêtre), un passage de largeur suffisante pour que les charrettes et autres gros véhicules puissent atteindre les annexes, cours, jardins, vergers ou pâtures situés à l'arrière de ces fronts bâtis. Ces passages sont régulièrement fermés par des portes cochères de même facture que les menuiseries des habitations qui les encadrent.











Les portails

Les différentes typologies d'habitations développées aux cours des xixº et xxº siècles, sont devancées par des clôtures et portails qui reprennent et soulignent les proportions, les formes et les matériaux mis en œuvre dans les constructions principales. Cette cohésion entre le bâti et ses clôtures et portails s'est toujours faite de façon évidente : on appliquait pour l'un comme pour l'autre le savoir-faire acquis. Ainsi, les maisons « blocs » à étage sont généralement devancées de portails relativement hauts (env. 2m), faisant l'objet d'un travail de ferronnerie ou de menuiserie assez sobre. Les maisons ouvrières, les locatures et petites fermes sont dotées, quant à elles, de portails généralement plus bas (env. 1m) et encore plus sobres, souvent composés de simples barreaudages droits, en bois ou en métal. Les portails les plus travaillés sont sans nul doute ceux qui marquent l'accès des villas et des demeures bourgeoises conçues entre les années 1900 et 1930. Dotés de courbes élégantes et de motifs végétaux, ces portails, tout comme les habitations qu'ils devancent, sont marqués des influences de l'art nouveau, mouvement artistique fort, répandu sur l'ensemble du territoire français (et même au-delà), au début du xxe siècle.

Totalement étranger à l'architecture vernaculaire de Sologne, ce vocabulaire ne peut donc être utilisé que dans un contexte particulier.

Le bois est un matériau privilégié dans les portails des maisons les plus anciennes. Il a commencé à être remplacé par le métal à partir de la fin du XIX° siècle, ce dernier offrant l'avantage de pouvoir être travaillé plus souplement et d'aboutir à des ouvrages plus sophistiqués.

Les portails en bois varient en fonction de la richesse de la propriété à laquelle ils donnent accès. Ainsi, les maisons rurales et modestes ont des portails en bois à claire voie très rudimentaires et de faible hauteur. En revanche, les habitations de bourg plus fastueuses ont des portails assez hauts, souvent pleins et agrémentés de quelques moulures ou courbes sobres. Entre ces deux exemples extrêmes, on peut trouver toute une gamme de variantes.

Les murs pleins

Les murs pleins peuvent être en moellons ou en briques. Initialement ces murets étaient enduits sur toute leur hauteur. Seuls les chaperons en briques étaient laissés apparents. La hauteur de ces murs varie en fonction de la taille et de la richesse des propriétés qu'ils clôturent.

Ainsi, les grandes demeures bourgeoises et les petits châteaux situés aux portes des bourgs ou isolés en campagne, sont ceinturés par des murs très hauts et particulièrement longs puisqu'ils englobent aussi bien le bâti que le parc attenant. Cette continuité permettait à la fois de marquer les limites de la propriété privée et de protéger du regard et des intrusions tant les abords de l'habitations (terrasses, dépendances...) que les espaces de promenade des occupants.

Ce type de mur a également été fréquemment utilisé pour clore les cours de ferme. Dans ce dernier cas, la hauteur et le traitement de ces murs sont variables. Ainsi, les fermes les plus importantes ont des murs relativement hauts et travaillés (présence de piliers encadrant le portail...) tandis que les murs fermant les cours avant des petites fermes sont bas et dénués de toute décoration (en adéquation avec le caractère du bâti).

Les murs pleins se retrouvent aussi dans les centres bourgs. Là encore, sous une forme très modeste ou sous une forme plus élaborée, en fonction de la propriété qu'ils étaient destinés à clore.

















Les murs bahuts

Les murs bahut sont des murs relativement bas, surmontés d'une grille, de lattes de bois ou d'un grillage. La partie basse peut être en maçonnerie de moellons ou de briques, selon le vocabulaire et les matériaux employés dans la construction qu'ils devancent. La brique est toutefois récurrente dans les poteaux et les chaperons de murs.

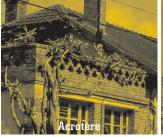
Les clôtures végétales

Les clôtures entièrement végétales ne sont présentes que dans les périphéries de bourgs et dans les zones plus retirées.

Leurs compositions variaient en fonction des localités mais aussi en fonction de l'implantation du bâti. Ainsi, la limite avec la voie publique pouvait prendre la forme de simples haies basses (charmilles ou autres essences à petit feuillage se prêtant bien à la taille) ou de haies basses doublées de quelques arbres (souvent arbres fruitiers) assurant une barrière visuelle plus haute.

De par leur composition et leur évolution physique au gré des saisons, ces clôtures avaient pour avantage de se fondre parfaitement dans le paysage naturel et de créer une transition douce entre les territoires agricoles (bocages) qui s'ouvraient aux portes des bourgs et les centres de bourgs où le minéral dominait. Le caractère champêtre de ces haies était accentué par les accotements herbeux qui les séparaient de la route.

Glossaire









A comme Architecture

Acrotère Muret situé autour des toitures et des terrasses et servant parfois de support à divers ornements.

Alignement Limites latérales des voies et places publiques, habituellement fixées par un règlement administratif.

Allège Partie maçonnée basse sur laquelle s'appuie une fenêtre.

Ancrage Ouvrage de stabilisation, destiné à empêcher deux parties ou éléments de se désolidariser, de s'écarter l'un de l'autre.

Ancre Pièce de métal fixée en bout d'un tirant entre façades maçonnées opposées pour leur éviter de s'écarter. Il est souvent forgé pour exprimer les éléments structurels de la construction avec parfois des signes décoratifs.

Appareillage Ensemble de pierres assemblées de façon précise pour confectionner un mur ou un élément du mur.

L'appareil de brique pleine, par la régularité de ses dimensions, se prête à toute une gamme d'appareillages :

- > L'appareil en panneresses n'a qu'une demi brique d'épaisseur, il convient aux cloisons ;
- > L'appareil en boutisse : les lits sont montés de telle sorte que la plus petite face soit apparente.
- > L'appareil en fougère : les éléments sont assemblés en diagonale.

Appentis Bâtiment annexe couvert à un seul versant adossé à un bâtiment principal.

Appui de fenêtre ou Regingot Pièce transversale calant en bas la fenêtre sur l'allège.

Architecture vernaculaire Architecture propre à une région dont les constructions utilisent les ressources disponibles localement pour répondre aux besoins locaux avec une méthode locale.

B comme Brique

Badigeon Lait de chaux généralement additionné

d'un colorant que l'on applique sur les enduits extérieurs ou sur des parements.

Bahut Mur bas éventuellement surmonté d'un ouvrage (grille, arcature). Le mur bahut est couronné par un **chaperon** fait de tuile, de brique ou maçonné.

Bardage Revêtement d'un mur extérieur réalisé avec des matériaux - bois, bardeaux, pierre, autres matériaux... - fixés mécaniquement.

Bandeau Moulure en saillie sur les façades. Disposé en général au droit des planchers, il marque visuellement la division des étages et peut aussi être un élément de la structure renforçant les liaisons horizontales d'un bâtiment.

Bauge Mortier d'argile mêlé de végétaux, de paille, de jonc et plus rarement de bruyère.

Brique Matériaux de construction de petite dimension parallélépipèdique en argile moulée séchée ou cuite. Suivant son utilisation, sa forme varie : elle peut être mince ou épaisse, pleine, perforée ou alvéolaire, en céramique cuite ou crue. Sa taille est adaptée à une prise par une seule main, ni trop grosse et ni trop lourde, tandis que l'autre main manipule le mortier pour maçonner un mur ou un parement de façade.

Les briques traditionnelles ont des dimensions variables mais leurs proportions répondent généralement à une longueur (panneresse) pour deux épaisseurs (boutisse) et deux joints. Brique pleine. Brique creuse. La brique crue est séchée au soleil. La brique cuite est cuite au four dans une briqueterie.

La brique est de fabrication et de mise en œuvre relativement économique. Son aspect a été perfectionné par les fabricants à la fin du XIXº siècle pour rendre plus attrayant un matériau réputé monotone. Ceux-ci ont travaillé sur sa couleur en mettant au point des briques de teinte rouge, ocre ou brune, en revêtant sa surface de glaçures (briques émaillées de différentes couleurs) et en inventant la brique silico-calcaire, plus claire, d'un ton gris, jaune ou blanc. Ils ont ainsi joué sur la polychromie du matériau. Ils ont aussi inventé des profils moulurés et développé des décors de texture en jouant sur le calepinage de l'appareil et sur des effets de texture variés :









- > Appareillage des briques posées en chevrons « à bâtons rompus », en damiers, en boutisse, en assises irréqulières.
- > Pose de la brique nettement en saillie sur le plan de la façade, texture pouvant prendre un caractère plastique fort, accrochant la lumière : cannelures, bâtons et bossages en damiers, billettes dents de scie, triangles et zigzags, dents d'engrenage, semis régulier de briques en saillie, damiers à bossages, résilles quadrillées. > L'usage de briques façonnées (quart-de-
- > Lusage de briques taçonnees (quart-derond) et polychromes (briques blanches silicocalcaires en opposition avec le rouge de la brique traditionnelle).

Ces effets plastiques ou chromatiques, réduits ou effacés par l'encrassement et les salissures, sont ravivés par un ravalement.

Brique vernissée Brique couverte d'une mince pellicule transparente qui la rend brillante sans modifier sa couleur naturelle.

Brique émaillée Brique couverte d'une pellicule opaque et diversement colorée.

Brique flammée Brique aux teintes soutenues, naturellement nuancées par les effets du feu lors de la cuisson.

Brique blanche Brique silico-calcaire qui donne une teinte plus claire à la brique allant du jaune au gris en passant par le blanc.

Briqueton (**Demi-brique ou chantignole**) Brique plate (d'une épaisseur de 1,5 à 2 cm) couramment employée dans les foyers et conduits de cheminée ainsi que comme éléments de remplissage dans les constructions en pans de bois.

C comme Corbeau

Chaînage Armature ceinturant les murs pour empêcher l'écartement des murs d'un bâtiment. Les chaînages horizontaux, se situent souvent à chaque étage au niveau des planchers ou en haut des murs.

Chaux Liant de construction obtenu par combustion du calcaire utilisée depuis l'antiquité. > **La chaux vive** est le produit direct de la com-

bustion du calcaire, principalement de l'oxyde de calcium.

- > La chaux aérienne a pour propriété de faire sa prise à l'air, par réaction avec le gaz carbonique. Plus le calcaire servant à sa fabrication est pur, plus la chaux sera aérienne. On parle aussi de chaux grasse du fait des propriétés de plasticité et d'onctuosité des mortiers dans la composition desquels elle entre.
- > La chaux éteinte est obtenue, après calcination des calcaires, par la réaction de la chaux vive avec de l'eau.
- > La chaux hydraulique est constituée en plus de silicate et d'aluminate car elle provient, à l'origine, de calcaire moins pur. Elle est désignée hydraulique parce qu'elle durcit en présence d'eau.

Chéneau Canal placé à l'égout du toit pour recueillir les eaux de pluies et les amener généralement aux descentes pluviales ou bien aux gargouilles. Ouvrage plus important qu'une gouttière qui peut être en pierre, terre cuite, béton armé, cuivre, zinc, plomb, tôle, inox.

Chien-assis Lucarne dont la couverture est constituée d'un seul pan dont la pente est inverse à celle du toit.

Cintre Charpente provisoire soutenant un arc ou une voûte pendant sa construction. Désigne également la courbure d'un arc ou d'une voûte, l'arc lui-même : /'arc en plein-cintre.

Colombage Ensemble des pièces de bois qui constituent l'ossature apparente dans un mur à pan de bois et par extension, le mur lui-même avec le hourdage qui se trouve entre les pièces de structures verticales, obliques et horizontales (sablières hautes et basses, de poteaux, de décharges et de tournisses). Le hourdage, qui forme les murs a un rôle de remplissage et de raidisseur. Il est fait de briques ou de matériaux légers comme le torchis ou le plâtre. (Différents procédés de remplissage : colombage pierroté, bousillé, briqueté).

Corbeau Élément saillant du mur soutenant une poutre ou une corniche.

Corniche Couronnement de construction, en saillie, ligne continue horizontale ou en pente. Elle participe au décor de la façade.









Cour Terrain délimité par des bâtiments ou des corps de bâtiment. La cour ouverte n'est pas délimitée sur un de ses côtés. L'avant-cour est une cour placée devant une autre cour à l'entrée d'un édifice. La Basse-cour est une cour réservée au service.

Coyau Pièce de bois en sifflet rapportée sur la partie inférieure d'un chevron, pour le prolonger et pour donner à la partie inférieure d'un pan de toiture une moindre inclinaison qui éloigne l'égoût du toit du mur et évacuer ainsi les eaux de toiture au-delà du mur de façade.

Croupe (**toit en**) Pan de toiture rampant, triangulaire ou trapézoïdale à l'extrémité d'un toit sans pignon.

E comme Égoût de toit

Égoût de toit Limite basse (rive) de toit d'où tombe l'eau de pluie dans le vide ou récupérée par un chéneau ou une gouttière.

Encadrement Toute bordure saillante, moulurée, peinte ou sculptée autour d'une ouverture. L'encadrement d'une baie regroupe le linteau (dessus), les jambages (côtés) et l'appui (dessous).

Encorbellement Construction en saillie de façade, en porte-à-faux.

Enduit Revêtement composé d'une ou plusieurs couches d'un matériau plastique (plâtre, mortier, ciment, stuc) que l'on étend en couches minces et qui assure la protection (eau, isolation...) et la présentation de l'ouvrage qu'il recouvre.

Épi de faîtage Extrémité supérieure d'un poinçon, taillée en pointe et dépassant au-dessus du faîtage. Ornement qui peut être en poterie, en bois, en zinc, en fer forgé, en céramique, formé de plusieurs éléments embrochés sur une tige placée au sommet d'un toit, aux extrémités d'un faîte.

F comme Fruit

Faîte, Faîtage Arête horizontale formée par la jonction de deux pans de toiture dans leur

partie haute. En couverture, c'est l'ouvrage de recouvrement étanche du faîte d'une toiture.

Faîtière (tuile) Tuile recouvrant le faîte d'un toit. Sur les toitures en tuiles, il existe divers types de tuiles faîtières, à glissement, à emboîtement, ou tronconiques à recouvrement (tuiles canal); leur pose se fait soit à sec, par clouage sur une lisse en bois, soit par scellement et calfeutrage au mortier.

Frise Bandeau orné, lissé ou bombé situé sous une corniche.

Fronton Le fronton est un couronnement généralement triangulaire (peut être cintré, polygonal...) couronnant la façade de certains bâtiments).

Fruit Partie de mur dont la base est avancée.

G comme Goutte d'eau

Gobetis Première couche d'un enduit, dont le rôle essentiel est d'assurer l'accroche au support.

Goutte d'eau (**larmier**) Saignée ou petite moulure en quart-de-rond réalisée en sous face des bandeaux, moulures, corniches et destinée à favoriser la formation de « gouttes d'eau » et ainsi évacuer l'eau et empêcher sa pénétration par capillarité à l'intérieur de la construction.

Gouttereau (mur) Dans une construction, mur situé sous l'égout de la toiture.

Gouttière Demi-tuyau en métal, en bois, en terre recevant les eaux de pluie au bas d'un versant et supporté par des crochets. La gouttière pendante, la plus courante ne prend appui que du côté du toit, en avant de l'égout par l'intermédiaire de crochets reliés aux chevrons...

H comme Huisserie

Hameau En milieu rural, petit groupe d'habitation à l'écart d'une commune à laquelle il est rattaché administrativement.









Huisserie Encadrement de porte ou de fenêtre composé de montants et de traverses constituant le dormant (châssis fixe) solidaire de la paroi.

I comme Îlot

Îlot Groupe de maisons isolé par des rues.

Imposte Partie supérieure indépendante, fixe ou ouvrante, de porte, de fenêtre qui peut être vitrée.

J comme Joint

Joint Espace entre deux briques, généralement rejointoyer: refaire des joints. Le joint est plein quand il affleure le parement, creux ou saillant quand il est en retrait ou en saillie par rapport à celui-ci.

Jouée Côté vertical d'une lucarne joignant l'égoût de la lucarne à la pente de la toiture.

K comme Kiosque

Kiosque Terrasse couverte isolée, souvent sur soubassement, ouverte de tous côtés, et disposée de façon à pouvoir jouir du panorama ou à servir d'estrade.

L comme Liant

Lait de chaux Mélange d'eau et de chaux, coloré ou non, appliqué à la brosse comme un badigeon.

Lambourde Pièce de bois horizontale, scellée le long d'un mur ou accolée contre une poutre, pour porter les abouts de solives d'un plancher ou, disposée à intervalles réguliers pour constituer le support d'un parquet.

Lambrequin Bordure en bois ou tôle ornée de découpage, pendant à l'égout d'un toit (très en vogue au XIX° siècle).

Lanterneau Ouverture saillant en toiture pour éclairer l'intérieur d'un bâtiment ou une courette.

Liant Le liant d'un mortier est la matière qui assure la liaison entre chaque composant du mortier (poudres à réhydrater minérales : plâtre, chaux hydraulique, pouzzolane naturelle, ciment prompt, portland (ciment artificiel) ou pâtes d'hydrocarbone : bitume, résine polymères).

Linteau Élément de structure qui ferme le haut d'une baie et soutient la maçonnerie au-dessus de l'ouverture pour reporter et répartir les charges. Il peut être constitué de différents matériaux, bois, acier, pierre, brique...

Liteau ou latte Baguette de bois de section rectangulaire ou carrée, clouée sur les chevrons sur lesquels s'accrochent les tuiles plates ou les ardoises au crochet.

Longère Bâtiment principal d'une ferme de forme rectangulaire, basse et allongée, tournant le dos aux vents, construit avec des matériaux d'origine locale. À l'origine, la longère est constituée d'une ou deux pièces pour l'habitation principale auxquelles sont juxtaposées en enfilade les locaux servant à l'exploitation agricole (étables, écuries, grange, remise, bergerie, porcherie, four à pain).

Lucarne Fenêtre aménagée en saillie sur la pente d'une toiture, pour donner du jour, de l'aération et/ou l'accès au comble. La lucarne est composée d'une façade verticale (ouverture) et de « joues » ou « jouées » (côtés) et d'une couverture.

Les lucarnes ont de nombreuses formes, et leurs dénominations et qualificatifs varient, selon leur fonction ou leur usage et la forme de leur couverture :

- > La lucarne passante, pendante, dite gerbière, meunière ou à foin est située dans le plan de la façade et interrompt la ligne d'égout (surcroît indispensable)
- > La lucarne à croupe ou lucarne à la capucine (ou lucarne capucine ou lucarne à capucine) est couverte d'un toit à trois pentes dont une croupe plane ou courbe sur le devant qui peut être plus ou moins en encorbellement afin d'y abriter et d'y fixer une poulie pour le chargement de ballots de récoltes ou sacs de farine des boulangers.
- > La lucarne retroussée ou le véritable « chien-









assis ». Elle comporte un seul pan de toiture à contre-pente.

> La lucarne rampante ou « chien couché » est couverte par un appentis incliné dans le même sens que le versant du toit mais dont la pente est moins prononcée.

M comme Modénature

Marquise Auvent en charpente de fer vitré protégeant une porte, un perron ou une fenêtre.

Meneau Montant vertical fixe, en maçonnerie ou en bois, qui divise une baie en plusieurs parties

Modénature Effet d'ornement obtenu par le choix des profils, des dispositions et des proportions d'un édifice.

Moellon Petit bloc de pierre calcaire plus ou moins taillé entrelacé dans l'appareil de construction de taille et masse maniables par un homme seul.

Moellon d'appareil est une roche sédimentaire siliceuse utilisée jusqu'aux environs de 1880 pour fabriquer des meules à grains, d'où son nom et appréciée dans la construction pour le pouvoir d'isolation de sa structure vacuolaire.

Mortier Mélange d'eau, de sable et de liant (plâtre, chaux, anhydrite, ciment, résine), d'un granulat fin, destiné à tous les travaux de maçonnerie.

Mur gouttereau Le mur gouttereau est le mur de façade reliant les murs pignons, et portant une gouttière ou un chéneau.

Mur pignon Mur latéral d'une construction, perpendiculaire aux façades principales.

N comme Nu

Noue Angle rentrant formé par l'intersection inclinée de deux pans de toiture (charpente et couverture).

Nu (**du mur**) Alignement vertical de la surface la plus importante d'une façade et servant de référence pour les mesures.

O comme Œil-de-bœuf

Oculus Petite baie circulaire ou ovale dans un mur, ou au faîte d'une voûte.

Eil-de-bœuf Petite baie circulaire ou ovale, soit dans un mur, soit constituant une lucarne.

Outeau Petite lucarne pour aération ou éclairage de petites pièces sous comble. Ils peuvent être de formes rectangulaires, triangulaires ou autres

Ouvrant Partie mobile d'une porte ou d'une fenêtre.

P comme Pignon

Pan de bois Ouvrage dont la structure est composée d'une ossature principale de pièces de bois assemblées (charpente), Cet ouvrage est destiné à recevoir un remplissage en maçonnerie légère.

Pierre sèche ou Maçonnerie sèche Moellons, blocs, dalles posés sans lit de mortier.

Pignon Le pignon désigne à l'origine la partie supérieure triangulaire du mur d'un bâtiment qui supporte les deux versants d'un toit. Par extension le mur qui comporte le pignon est appelé « **mur pignon** » en opposition au mur qouttereau.

R comme Regingot

Rampant Longueur réelle d'un toit. Connaissant la pente et la projection horizontale d'un toit, on peut calculer la longueur de son rampant.

Refend (**mur de**) Mur porteur situé à l'intérieur de la construction perpendiculairement aux façades ou aux pignons et séparant les diverses parties d'une construction.

Regingot ou Appui de fenêtre Pièce transversale calant en bas la fenêtre sur l'allège.









S comme Solin

Solin Élément assurant l'étanchéité à la jonction d'un versant et d'une paroi verticale en mortier, en ardoise, en tuile, en lauze ou en métal.

T comme Tabatière

Tabatière Châssis vitré, en tôle galvanisée ou en tôle noire à peindre, ayant la même pente que le toit dans lequel il est fixé sur les chevrons par un support aménagé à cet effet.

Tableau Épaisseur d'un mur dans l'ouverture d'une fenêtre en façade.

Tirant Tige métallique qui travaille en traction, et retient des éléments de façon à empêcher leur écartement. (en maçonnerie : ancrage entre deux murs, entre un mur et une pièce de charpente ou chaînages d'une maçonnerie. En charpente : tient lieu d'entrait pour retenir les pieds des arbalétriers d'une ferme.

Torchis Matériau constitué d'un mélange de terre grasse argileuse, de chaux et de fibres végétales et éventuellement animales, utilisé pour lier les pierres d'un mur ou pour former le hourdis d'une construction en pan de bois.

Tuile Élément de couverture en terre cuite (aujourd'hui également en béton ou en verre) de dimensions et de formes variables. Il existe trois familles de tuiles : la tuile plate est en terre cuite, appelée « petit moule » ou « grand moule » en fonction de ses dimensions, la tuile canal qui s'adapte au toit de faible pente et que l'on trouve donc essentiellement dans le Sud de la France (tuile romaine ou tuile creuse), et la tuile mécanique, aussi appelée tuile d'emboîtement dont la forme permet d'assurer une étanchéité maximum tout en minimisant le recouvrement.

Tuileau poussières, granulats ou fragments pilés de tuiles ou de briques de terre cuite qui peuvent notamment être incorporés dans un mortier de chaux pour le colorer.

V comme Vantail

Vantail ou Battant Partie ouvrante sur gonds d'une porte ou d'une fenêtre.

Volige Planche de bois clouée sur les chevrons pour servir de support à la couverture.

Annexes

En savoir plus

Nous adressons nos sincères remerciements

Aux membres des associations suivantes qui ont accepté de partager avec nous leurs précieuses connaissances sur l'histoire du territoire de la Sologne. Ces structures constituent des sources de données incontournables pour toute personne soucieuse d'approfondir ses connaissances sur l'histoire de la Sologne.

Le CDPA Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher

"Les Jacobins "- Rue Anne de Bretagne- 41000 Blois - 02 54 56 02 69 - cdpa.41@wanadoo.fr Contacts : M' Claude Leymarios (président) et M** Alexandra Mignot (animatrice).

Le GRAHS Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne

14 rue de Beauce - 41600 Lamotte Beuvron - 02 54 88 25 70 - grashologne@wanadoo.fr - wwww.grahs.1901.org Contacts : M' Henri Deletang (président) et M' Frédéric Auger

Le Musée de Sologne

Quai île Marin - 41200 Romorantin-Lanthenay - 02 54 95 33 66 - museedesologne@romorantin.fr - www.museedesologne.com Contact : M^{***} Martine Vallon

Le SAHAS Société d'Art, d'Histoire et d'Archéologie de Sologne

14 rue de la Résistance - 41200 Romorantin-Lanthenay - 02 54 76 22 06

Contact : Molle Hélène Leclert (présidente)

La Maison des Étangs

Rue de la Poste - 41210 Saint Viâtre - 02 54 88 23 00 - info@maison-des-etangs.com - www.maison-des-etangs.com Contact : M' Pierre Vaslin (président)

Les archives départementales pour leur mise à disposition de documents graphiques, notamment cadastres napoléoniens et cartes postales anciennes illustrant ce document.

et

Toutes les mairies qui nous ont participé à la concrétisation de ce travail en nous fournissant des renseignements et /ou des documents sur l'histoire et le développement de leurs communes.

Pierre Aucante pour ses données historiques riches et variées ainsi que pour ses photos.

Ouvrage réalisé avec le soutien du programme LEADER +

Conception et textes CAUE du Loir-et-Cher

Crédits photographiques ©CAUE41 & ©Pilote41

Conception et réalisation graphique Cendrine Bonami-Redler

Éditions CAUE du Loir-et-Cher

Imprimeur Rollin

Photographies Aériennes Pilote41.IGN - BD ORTHO, 2002 Paris

ISBN: 978-2-9528343-2-2

Bibliographie

Bardon (G.) « Mémoire des villages de Sologne, patrimoine solognot », Romorantin, Ed. Communication-presse-édition, 2004

Beaulande (CL.). « Le canton de Salbris », in Mémoire en Images. Joué-les-Tours, Ed Alan Sutton, 1998

« La Sologne », in Habitat rural de la région centre, Centre National de Documentation Pédagogique (CDNP) Centre Régional de documentation Pédagogique (CRDP de l'académie d'Orléans-Tours), 1984

CDPA. « Chaon », in Patrimoine dans votre commune, n°5, 1994

CDPA. « Souesmes », in Patrimoine dans votre commune, n°15, 1998

CDPA. « La Ferté-Beauharnais », in Patrimoine dans votre commune, n°20, 1999

CDPA. « Veilleins », in Patrimoine dans votre commune, n°38, 2008

Chaulet (M.P.), Gaillardot (L.) et Guinchat (P.) « Il était une fois l'habitat » Paris, Ed du Moniteur, 1981

Chaulet (J.Y.) « La maison paysanne, histoire, guide de restauration, typologie région par région » Turin, Ed. Aubanel, 2005

Deletang (H.) « Promenade patrimoine à Lamotte-Beuvron », in collection « Promenade patrimoine », $n^{\circ}1$, Grahs, 2000

Dupré (A.) « Recherches historiques sur Romorantin et la Sologne », in collection « Monographie des villes et villages de France, Paris, Office d'édition du livre d'histoire, 1994

GRAHS « La Sologne et son passé », n°2, 1984 ; n°3, 1985 ; n°13, 1993 ; n°16, 1995 ; n°25, 1999 et n°38, 2006

GRAHS « Napoléon III et la Sologne », in La Sologne et son passé, n°9, 1991

GRAHS « Bulletin du groupe de recherches archéologiques et historiques de Sologne », Janvier-Mars 1985 ; Janvier-Mars 1986 ; Avril-Juin 1986 ; Avril-Juin 1987 et Juillet-Septembre 2006

GRAHS « Les Pins à Lamotte-Beuvron : du sanatorium au centre médical de 1900 à nos jours », in La Sologne et son passé, n°35, Décembre 2004

GRAHS « Se soigner en Sologne autrefois », in Bulletin du groupe de recherches archéologiques et historiques de Sologne, tome 30, Janvier-Mars 2008

Hesse (J.) « Sologne, l'homme et la nature », Paris, Ed Berger-Levrault, 1979

Rethoret (J.P.), Belton (T.) « Canton de Neung sur Beuvron et ses environs », in Mémoire en Images, Joué-les-Tours, Ed Alan Sutton, 1997

Ouvrage collectif « Le canton de Romorantin à travers les cartes postales », Chailles, Ed Hugues de Froberville, 1990

Notes personnelles